

Parc naturel régional de Lorraine

Une biodiversité
préservée et une
meilleure qualité
environnementale

Un développement
équilibré et durable
du territoire

Un territoire vivant,
accueillant et
solidaire

une autre vie s'invente ici...

Rapport d'activités

2012



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Sommaire

Le mot du Président	3
Où en est-on dans la construction du projet de territoire ?	4
Grand Projet n°1 : Contribution au maintien et au développement de la biodiversité	6
Grand Projet n°2 : Participation à la lutte contre le changement climatique	12
Grand Projet n°3 : Accompagnement des Grands Pôles Structurants	15
Grand Projet n°4 : Aménagement Durable du Territoire	18
Grand Projet n°5 : Développement de la Vie du Territoire	22
Grand Projet n°6 : Préparation du renouvellement de la Charte	29
Projets Transersaux : Communication et mise en réseau / Coopération internationale	31
Des opérations transverses au service du territoire	34
La vie du Syndicat Mixte	36
L'équipe du Parc	37
Le budget 2012 du Syndicat Mixte	41
Carte d'identité du territoire	42
Glossaire	43

Le mot du Président



L'année 2012 a été une année charnière dans la préparation du renouvellement du classement du Parc, renouvellement qui devrait coïncider en 2014 avec le 40^e anniversaire du Parc naturel régional de Lorraine.

Depuis le lancement de cette procédure, ce sont au total plus de 600 personnes qui ont été associées. Collectivités, acteurs, associations et habitants du territoire ont été amenés à faire entendre leur voix pour imaginer ensemble un nouveau projet de territoire à l'horizon 2015-2027 !

Les résultats de l'ensemble de ces rencontres ont permis d'aboutir à la définition d'un projet partagé qui vise à lier intimement la protection du patrimoine naturel et de la biodiversité (en particulier des joyaux de la biodiversité et du paysage), à l'essence même des Parcs naturels régionaux, la valorisation de ce patrimoine. Le projet ainsi co-construit a été soumis à l'avis intermédiaire du Conseil National de la Protection de la Nature et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Le prochain rendez-vous décisif pour notre territoire devrait intervenir à l'été 2013, période à laquelle le projet sera proposé à enquête publique.

Le rapport d'activités 2012 du Syndicat Mixte du Parc illustre comment les actions menées au cours de l'année, dans leur diversité, convergent vers des objectifs partagés : le maintien de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, le développement durable du territoire et la cohésion sociale.

Ce document, que j'ai souhaité plus synthétique, est issu de l'outil d'évaluation et du suivi de la mise en oeuvre de notre Charte : EVA. Il comprend, Grand Projet par Grand Projet, un bilan évaluatif des actions « phares » qui ont été menées cette année.

Je vous souhaite une bonne lecture du bilan d'activités 2012 du Parc naturel régional de Lorraine.

Thibaut VILLEMIN
Président du Parc naturel régional de Lorraine
Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine.

Où en est-on dans la construction du projet de territoire ?

2012 a été une année déterminante pour l'avenir du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine. Déterminante, parce qu'ensemble nous avons défini collectivement le nouveau projet de territoire pour le Parc de Lorraine.

Depuis le lancement de la procédure, plus de 600 personnes ont été ainsi associées à la révision de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. Ainsi, 25 réunions avec les élus du territoire, 3 réunions publiques avec les habitants et plus de 40 réunions avec les acteurs et les partenaires ont été organisées pour mener à bien ce projet.



LES 5 ENJEUX MAJEURS DU TERRITOIRE

Le diagnostic partagé issu de ces échanges a permis d'identifier 5 enjeux majeurs pour la période 2015-2027 :

- préserver et valoriser la richesse biologique et la diversité des paysages
- rééquilibrer l'aménagement territorial autour d'un habitat et d'activités adaptés aux besoins émergents du territoire et de sa population
- maîtriser l'empreinte énergétique en développant les énergies renouvelables
- développer une offre touristique et culturelle intégrée s'appuyant sur l'image du Parc
- ancrer pleinement le territoire du Parc dans la dynamique territoriale régionale et interrégionale

LES GRANDES LIGNES DU PROJET



Sur cette base, le travail de rédaction du projet de Charte a pu être engagé en 2012. Dans ce cadre, les signataires du projet (l'État, la Région, les Départements, les Communes et les Communautés de Communes) ont participé activement à cette étape décisive. Ils ont écrit ce qu'il conviendrait de faire pour répondre à ces ambitions nouvelles, en dégagant des priorités et en prévoyant de mobiliser les ressources nécessaires.

L'avant-projet de Charte ainsi co-construit s'organise autour de trois grandes vocations, qui expriment les ambitions et les valeurs partagées des acteurs territoriaux :

- **Vocation 1** : Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités
- **Vocation 2** : Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine
- **Vocation 3** : Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

Ces trois vocations se déclinent en dix orientations stratégiques et une série de fiches-mesures qui permettent de définir concrètement les réponses aux grands enjeux du territoire.

Où en est-on dans la construction du projet de territoire ?

LES ÉTAPES DE VALIDATION

Durant l'été 2012, l'avant-projet a fait l'objet d'un examen préalable conduit conjointement par le rapporteur du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et les services de la DREAL.

Les 20 et 21 septembre 2012, une visite de territoire a permis de présenter au Ministère et aux rapporteurs du CNPN et de la Fédération des Parcs naturels régionaux les principaux enjeux et orientations du projet de territoire pour la période 2015-2027.



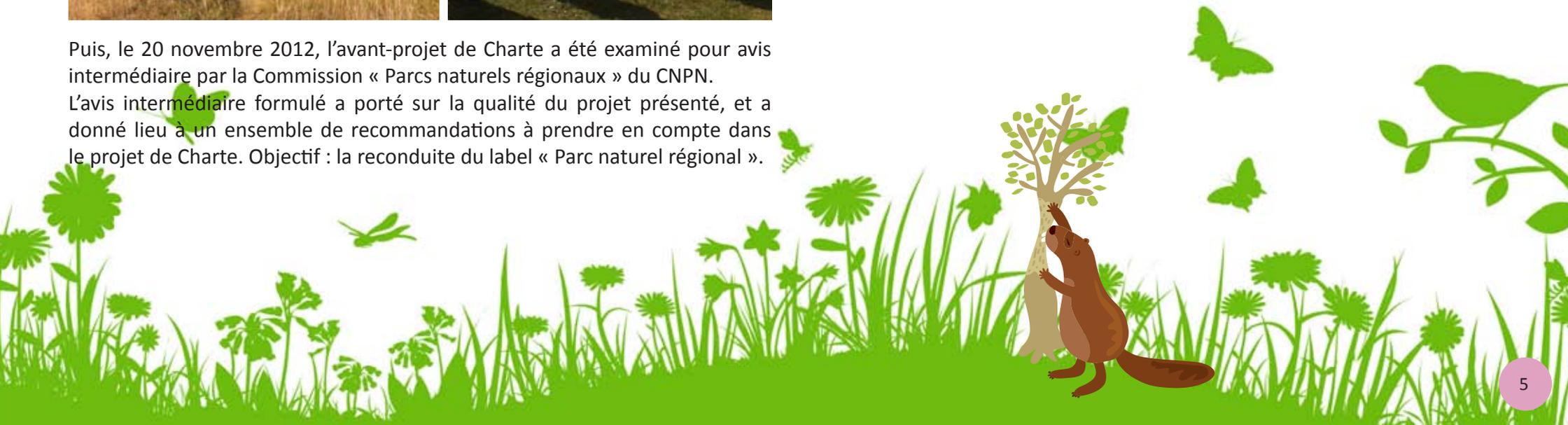
Puis, le 20 novembre 2012, l'avant-projet de Charte a été examiné pour avis intermédiaire par la Commission « Parcs naturels régionaux » du CNPN. L'avis intermédiaire formulé a porté sur la qualité du projet présenté, et a donné lieu à un ensemble de recommandations à prendre en compte dans le projet de Charte. Objectif : la reconduite du label « Parc naturel régional ».

ET ENSUITE ?

En 2013, la procédure de révision de la Charte entre dans sa phase décisive. Le projet, amendé suite à l'avis intermédiaire, fera l'objet d'une enquête publique ouverte de juin à juillet 2013.

Puis au second semestre, le projet de Charte sera proposé pour approbation aux collectivités territoriales membres du Syndicat Mixte du Parc.

Une fois le projet de Charte validé par les collectivités territoriales, l'État et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France seront sollicités pour avis final. Au vu des différents avis, le classement du Parc en Parc naturel régional de Lorraine sera reconduit pour une durée de douze ans par un décret du Premier Ministre.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Il y a 38 ans, notre territoire a été labellisé Parc naturel régional grâce à la qualité de sa biodiversité et de ses paysages.

Aujourd'hui, le principal enjeu du Parc de Lorraine est de maintenir voire développer la biodiversité de son territoire tout en y favorisant les activités humaines.

Objectifs

La préservation de notre biodiversité, entendue par la diversité des gènes, des espèces, des milieux, des paysages, et de leurs interactions, est le seul garant d'un développement durable de notre territoire et du maintien de sa qualité exceptionnelle qui a motivé son classement en « parc naturel régional ».

La biodiversité forme l'essentiel des potentialités du territoire à valoriser et à développer durablement. En effet, sans paysage, sans milieu naturel, pas de tourisme durable, sans vie et sans eau dans nos sols pas d'agriculture de plein champ, mais une agriculture intensive dominée par les engrais et pesticides qui dégraderont nos ressources naturelles. Or, comme partout en France et à travers le monde, la biodiversité du Parc naturel régional de Lorraine continue à s'éroder.

Descriptif

La stratégie du Syndicat Mixte du Parc se concentre autour de 3 axes pour préserver sa biodiversité.

- D'une part, poursuivre l'**acquisition et le suivi des connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des espèces** et ce afin de mieux gérer et protéger ces ressources. En 2012, l'action du Syndicat Mixte en la matière a principalement porté sur la politique Trame Verte et Bleue : définition des réservoirs de biodiversité (ZNIEFF, ENS...), cartographie des éléments stratégiques de la politique sur le Plan du Parc (discontinuités à restaurer, continuités à protéger, à renforcer...)... Par ailleurs, avec l'aide du Conseil Scientifique, le travail de recherche d'indicateurs biologiques, nécessaires tant au suivi des actions menées par le Syndicat Mixte qu'au suivi global de la biodiversité, a été partiellement réalisé. Il a permis d'aboutir à l'identification d'indicateurs invertébrés (arachnide, malacofaune, odonate, lépidoptère) et de milieux, dont les méthodologies de suivi et de mise en œuvre restent à définir.

- D'autre part, puisqu'on ne protège que ce que l'on connaît bien, le Syndicat Mixte du Parc a comme priorité de **communiquer, transférer et valoriser les connaissances acquises auprès des habitants et des utilisateurs du territoire**. Ainsi en 2012, le Syndicat Mixte du Parc a reconduit la troisième édition du

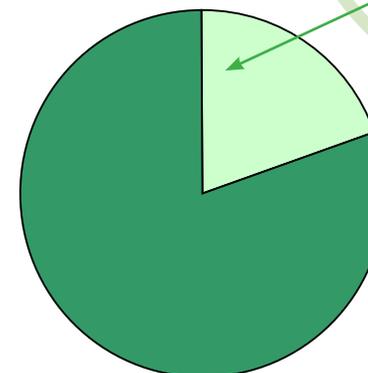
concours « Prairies Fleuries » et a mis à disposition du territoire l'exposition itinérante sur les zones humides à 8 reprises (école de Marbache, commune de Sponville, Maison de la Nature à Heudicourt-sous-les-Côtes...). Par ailleurs, l'outil BOMBINA de valorisation et d'appropriation des données naturalistes du Parc, mis en ligne depuis l'été 2011 et désormais riche de 79 000 données, 20 adhérents et de 4 rédacteurs réseau, a été présenté auprès de différentes associations et institutions : Jardin botanique de Nancy, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, Lycée agricole de Mirecourt, Association des « Sonneurs de la Côte »...

- Ces opérations de communication furent le préalable indispensable pour mettre en œuvre la **protection et la gestion du patrimoine naturel** tant pour des patrimoines naturels remarquables que pour le patrimoine qui nous entoure au quotidien. L'animation, la rédaction et la mise à jour des Documents d'Objectifs des 10 sites Natura 2000 animés par le Syndicat Mixte du Parc sont l'une des principales opérations menées et engagées en 2012 pour préserver notre patrimoine naturel. Dans le cadre de la SCAP, des protections réglementaires sur les sites à enjeux du territoire ont été proposées, en partenariat avec les acteurs locaux. Enfin, des mesures concrètes de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue ont été initiées (étude et programme d'actions sur les cours d'eau, les haies, intégration dans les PLU...), de même que des opérations de gestion de pelouses calcaires, de création de mares ou d'entretiens de mares salées.

Budget 2012

Le budget consacré au Grand Projet n°1 « Contribution au maintien et au développement de la biodiversité » s'est élevé à 237 095 euros.

24 % du budget « actions »



MISE EN PLACE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES FINALISATION DU PROGRAMME ZNIEFF

CONTEXTE DE L'ACTION

La modernisation des ZNIEFF s'inscrit dans la démarche de cartographie de la Trame Verte et Bleue du territoire du Parc et plus précisément dans la cartographie des zones nodales ou cœurs de biodiversité de ses réseaux écologiques.

Dans ce cadre, 105 ZNIEFF ont été réactualisées en 2009 et 29 en 2010. L'ensemble des données du Parc a été transmis en 2011 afin de permettre la modernisation des 59 derniers sites (comprenant 46 sites de première génération et 13 propositions de création).

OBJECTIFS

Il s'agit de faire valider l'ensemble des ZNIEFF du territoire Parc au niveau du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

La vue d'ensemble des richesses écologiques de notre territoire apportée par les ZNIEFF de type I doit conduire à la création des ZNIEFF de type II et à leur modernisation en continu. Les ZNIEFF de type I correspondent aux secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II concernent quant à elles les grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

DESCRIPTIF

La présentation de l'ensemble des sites ZNIEFF de deuxième génération doit être réalisée devant le CSRPN, dans l'objectif de valider les sites selon les critères naturalistes régionaux mais avec la méthodologie nationale déclinée régionalement.

Les périmètres des sites ZNIEFF de type II doivent être construits sur les zones biogéographiques cohérentes et riches en ZNIEFF de type I.

Le Syndicat Mixte du Parc, grâce à sa base de données naturalistes BOMBINA, récupère et transfère les données naturalistes nécessaires à cette modernisation, finalise et affine les périmètres des ZNIEFF I et II pour la DREAL, et participe au comité régional de modernisation des ZNIEFF.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 87 282 €

DREAL : 32 906 €

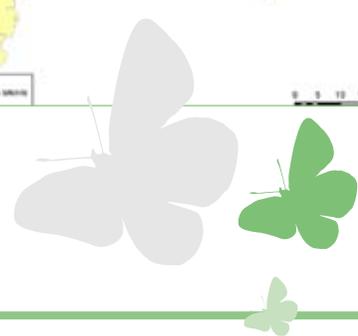
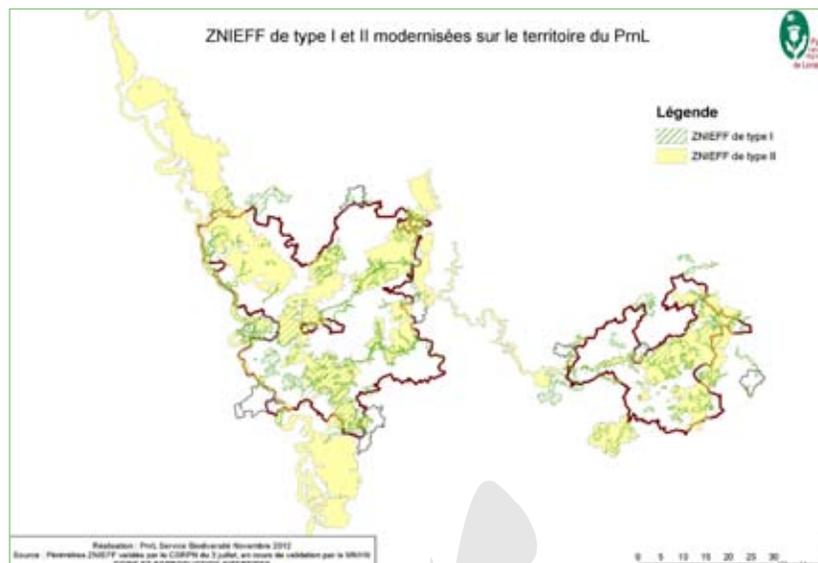
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 28 192 €

FEDER : 26 184 €

BILAN DE L'ACTION

La modernisation de l'ensemble des ZNIEFF de type I a été validée en juillet 2012 par le CSRPN.

Par ailleurs, la modernisation des sites ZNIEFF de type II a été effectuée sur l'ensemble du territoire Parc.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL, CSRPN de Lorraine, Comité Scientifique du Parc, associations naturalistes (CPEPESC, CENL), Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée.

CHIFFRES CLÉS

163 ZNIEFF de type I sur le territoire du Parc.

10 ZNIEFF de type II sur le territoire du Parc.

25 % du territoire Parc couvert par les ZNIEFF de type I

81 % du territoire Parc couvert par les ZNIEFF de type II

CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT et Laurent GODÉ

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Pelouse calcaire de Génicourt-sur-Meuse
Lin français



Sympetrum sanguin femelle



Anémone pulsatile



Paquis des Oies (Marsal)

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Acquisition et suivi de connaissances

ÉTAT DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

La notion de réseaux écologiques apparaît dans la Charte du Parc de 2003. En effet, le Syndicat Mixte du Parc se doit d'anticiper les ruptures écologiques pouvant intervenir sur son territoire, et notamment s'agissant de la Ligne à Grande Vitesse. Au regard des sollicitations actuelles de la Région Lorraine vis-à-vis des Parcs pour mener une réflexion sur ces réseaux écologiques, et dans le cadre de l'application concrète de la politique régionale sur les Trames Vertes et Bleues, le Parc de Lorraine se propose à nouveau comme territoire pilote de l'application de ces politiques. La mise en place des réseaux écologiques du Parc s'inscrit également dans le cadre de la Directive Cadre sur l'eau, déclinée dans le SDAGE Rhin-Meuse, qui impose des objectifs de qualité de l'eau et des milieux.

OBJECTIFS

- Définir et mettre en œuvre la politique Trames Vertes et Bleues du Parc ;
- L'appliquer en définissant puis en préservant et en gérant les cœurs de nature, mais aussi la nature ordinaire participant aux corridors écologiques.

DESCRIPTIF

La cartographie de la Trame Verte et Bleue du territoire du Parc réalisée en majeure partie en 2011 doit être finalisée afin d'être intégrée à la nouvelle Charte 2015-2027. En tant qu'élément de diagnostic, elle permettra d'identifier des zones à enjeu fort pour la biodiversité, des zones à enjeu de rétablissement ou renforcement des continuités. Cette Trame Verte et Bleue sera alors traduite en objectifs opérationnels transversaux. Par ailleurs, l'étude des discontinuités de la Trame Bleue sera poursuivie. La connaissance de cette dernière sera approfondie à l'échelle locale pour la mise en œuvre d'actions de rétablissement ou renforcement de trame avec les collectivités volontaires.

PLAN DE FINANCEMENT

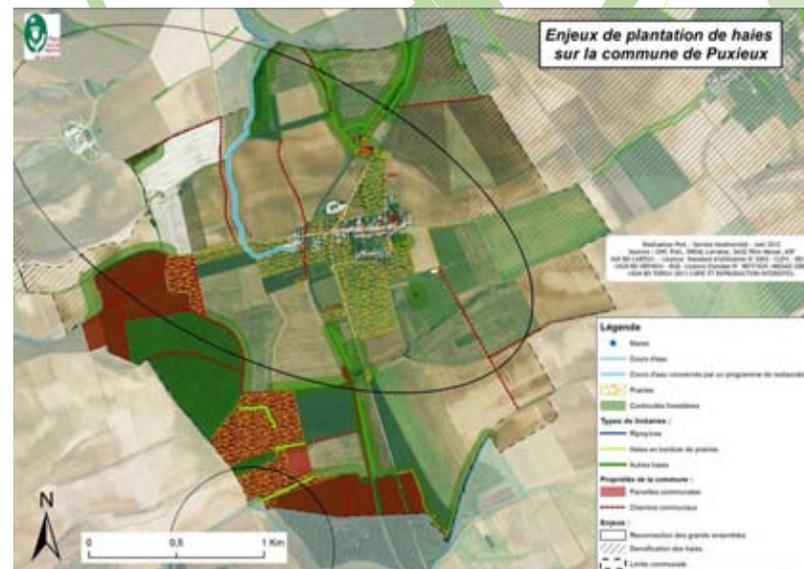
Montant total : 87 282 €
 DREAL : 32 906 €
 Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 28 192 €
 FEDER : 26 184 €



BILAN DE L'ACTION

La définition des cœurs de nature a été finalisée. Les corridors existants ou rompus nécessaires au bon fonctionnement de ces milieux ou de ces espèces ont été identifiés et cartographiés le plus précisément possible (1/5 000^e). Les discontinuités des cours d'eau des côtes du territoire du Parc ont fait l'objet d'une caractérisation et d'une cartographie précise.

Dans le cadre de la réponse à un appel à projet du Conseil Régional de Lorraine, un accompagnement de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain a été réalisé afin de concevoir un programme de plantation de haies en cohérence avec les zones à enjeu de renforcement ou rétablissement des continuités écologiques.



Grenouilles rouges

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL, Conseil Régional de Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Communauté de Communes du Chardon Lorrain.

CHIFFRES CLÉS

11 objectifs opérationnels de l'avant-projet de Charte intègrent la TVB du Parc. Discontinuités des cours d'eau étudiées sur 9 cours d'eau de côtes. Programme de plantation de 7 km de haies en lien avec la TVB sur la Communauté de Communes du Chardon Lorrain.

CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT et Laurent GODÉ



ÉTUDE ET SUIVI DE LA POPULATION DU SONNEUR À VENTRE DE FEU / SON IMPACT SUR LES POPULATIONS LOCALES DE SONNEURS À VENTRE JAUNE

CONTEXTE DE L'ACTION

La problématique des espèces introduites constitue de nos jours un axe de réflexion important en biologie de la conservation car elle représente une des 6 grandes menaces sur la biodiversité. Le Grenelle de l'environnement en fait une orientation majeure. Un autre impact non négligeable de l'introduction d'amphibiens sur les populations autochtones réside dans la diffusion d'agents pathogènes. En l'occurrence pour les amphibiens, le chytride *Batrachochytrium dendrobatidis* (Bd) est responsable d'une maladie émergente, la chytridiomycose. Cette maladie entraîne la mort des amphibiens et peut causer la disparition de populations entières. Aussi, la découverte en 2011 sur la zone Est du territoire du Parc d'une nouvelle espèce pour la France (le Sonneur à ventre de feu ou *Bombina bombina*), venue d'Europe de l'Est, pose d'importantes questions de préservation de l'espèce emblématique de notre région, le Sonneur à ventre jaune. Cette opération s'inscrit dans le cadre Plan d'Action National mené par l'État sur le Sonneur à ventre jaune.

OBJECTIFS

Le projet porte sur les connaissances à approfondir sur l'espèce exotique présente et sur les moyens de contrôler son extension si celle-ci est avérée. Il s'agit de :

- connaître la ou les origines géographiques de cette population ;
- évaluer le caractère invasif de l'espèce vis-à-vis du Sonneur à ventre jaune ;
- étudier le taux d'infection de la chytridiomycose de cette population ;
- sensibiliser les pisciculteurs et les habitants aux problèmes de cette espèce.

DESCRIPTIF

Ce projet s'est décliné en plusieurs étapes : la caractérisation génétique de la population et l'analyse comparative avec les données d'Europe de l'Est ; une évaluation de la présence du champignon pathogène et de son importance chez *Bombina bombina* ; une évaluation de l'impact potentiel sur l'espèce autochtone *Bombina variegata* notamment par le biais de l'introggression en identifiant les zones de contacts avérées et potentielles des populations des 2 espèces pouvant s'hybrider ; la définition de premières pistes d'actions et de suivis à mettre en œuvre.

PLAN DE FINANCEMENT

L'étude est prise en charge à 100 % par l'État via des crédits DREAL.

BILAN DE L'ACTION

Cette première année de réel suivi du Sonneur à ventre de feu a permis d'identifier les principaux foyers de dissémination. Elle a permis d'estimer la population du territoire à 2 500 individus, de prouver la potentialité d'infection par les chytrides, et de montrer, par la génétique, que les individus provenaient essentiellement de Croatie, Roumanie et Slovénie. Les premières pistes de travail pour contrôler cette situation ont par ailleurs été identifiées.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conservation d'Espaces Naturels de Lorraine, association BUFO (Alsace), DREAL.

CHIFFRES CLÉS

2 500 individus

CONTACT PARC

Laurent GODÉ

SUIVI DE LA POPULATION DE BUTOR ÉTOILÉ DE LA WOËVRE

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Butor étoilé (*Butor stellaris*) est un ardéidé emblématique des zones humides et des grandes roselières. Cette espèce connaît un déclin régulier de ses effectifs depuis plus de quarante ans. L'essentielle de la population lorraine se concentre dans la plaine de la Woëvre, et dans ses chapelets d'étangs. Les sites Natura 2000 « Forêt de la Reine » et « Étang de Lachaussée et zones voisines » constituent historiquement les sites où les Butors se trouvent en plus grand nombre. Depuis 2010, le Syndicat Mixte du Parc a initié une démarche de reconnaissance des mâles chanteurs par bioacoustique dans le cadre du suivi ornithologique du site Natura 2000 de Lachaussée.

OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer un suivi annuel le plus complet possible du Butor étoilé. Le suivi des populations de Butor étoilé s'effectue par le dénombrement des mâles chanteurs. Le chant du Butor est typique, caractéristique, et il s'entend de loin. Par ailleurs, il est possible de différencier et d'individualiser les mâles chanteurs par la bioacoustique.

DESCRIPTIF

En 2012, dans le cadre de la dernière année du Plan National d'Action Butor, le Syndicat Mixte du Parc a souhaité acquérir du matériel d'enregistrement et a organisé une formation, en partenariat avec le bureau d'études Esope, à destination des structures partenaires du suivi de la population de Butor de la Woëvre. Parallèlement, le Centre Ornithologique Lorrain, sous l'impulsion et avec le partenariat de la DREAL Lorraine, a fédéré les opérateurs de sites Natura 2000 ou gestionnaires de sites accueillant historiquement des mâles chanteurs.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 2 659,12 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, en partenariat avec la RNR de Lachaussée, un suivi coordonné a donc été effectué à l'échelle de la Woëvre. Au total, 13 mâles chanteurs de Butor étoilé ont été dénombrés en Lorraine en 2012 (11 en Meuse et 2 en Moselle), ce qui constitue un résultat très faible.



Butor étoilé

© Noël BRION

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL, Centre Ornithologique Lorrain, CEN Lorraine, ONCFS, RNR de Lachaussée.

CHIFFRES CLÉS

13 mâles chanteurs de Butor étoilé inventoriés

CONTACT PARC

Mathieu JUNGER

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Sonneur à ventre de feu



Sonneur à ventre jaune

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Könik Polski

■ Acquisition et suivi de connaissances

CONTRAT NATURA 2000 AVEC LE DOMAINE DU VIEUX MOULIN

CONTEXTE DE L'ACTION

Le site Natura 2000 « Étang de Lachaussée et zones voisines » est une Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.) dont le cœur de nature est représenté par le Grand étang, propriété de l'Association des Paralysés de France (APF), ainsi que par la vingtaine d'étangs connexes très proches les uns des autres. Le DocOb met en avant la présence d'un cortège diversifié d'oiseaux paludicoles tout au long de l'année. On peut citer des espèces emblématiques comme le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), la Grue cendrée (*Grus grus*) ou le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Ces espèces utilisent différents habitats dont les zones humides, parmi lesquelles se classent les roselières inondées et les prairies humides.

OBJECTIFS

Un contrat Natura 2000 a été signé entre l'Association des Paralysés de France et l'État, sous l'impulsion du Parc et en partenariat très fort avec la Réserve Naturelle Régionale ainsi que le CEN Lorraine. L'objectif de l'action est de réouvrir au pâturage extensif d'environ 30 hectares de friches humides. L'APF dispose d'un troupeau de 15 Könik Polski. Ces animaux pâtureront les nouveaux parcs. D'une manière générale, la réouverture d'une prairie humide gérée en pâturage extensif permettra d'accroître la présence d'amphibiens et d'insectes (zone d'émergence de libellules) qui serviront de nourriture à beaucoup d'oiseaux cités dans la fiche Formulaire Standard Données. Il s'agit d'habitats typiques du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*). Les oiseaux concernés entre autres sont les suivants : ardéidés (dont le Butor étoilé ou le Héron pourpré), limicoles hivernants ou en halte migratoire, passereaux (Tariers pâtre, Pie-grièche écorcheur), rapaces (Milan noir, Busard des roseaux...), canards de surface et oies... La Marouette poussin (*Porzana parva*) est particulièrement susceptible d'utiliser ce type de milieu pour le nourrissage. Cette action permet également d'extensifier les prairies qui sont actuellement pâturées par le troupeau de l'APF.

DESCRIPTIF

L'action consiste à acheter le matériel nécessaire à la pose d'un linéaire de clôture de plusieurs kilomètres, à financer le temps nécessaire à la pose des clôtures, à financer des opérations ponctuelles de réouverture des milieux par girobroyage, et à financer un suivi vétérinaire du pâturage et un suivi scientifique de l'évolution des prairies.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant du contrat : donnée privée.

BILAN DE L'ACTION

Le contrat est monté sur trois ans, ce qui correspond à trois secteurs différents à réouvrir. L'année 2012 a vu la création du premier parc, en cornée nord.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL, DDT, Association des Paralysés de France, RNR de Lachaussée.

CONTACT PARC

Mathieu JUNGER

INVENTAIRE ET DÉFINITION DE CORTÈGES FLORISTIQUES LE LONG DES CONDUITES DE GRTgaz

CONTEXTE DE L'ACTION

En 2011, une convention de partenariat a été établie avec GRTgaz pour réaliser un état des lieux de la flore en présence le long des emprises et des bandes de servitude de GRTgaz. Pour des raisons de sécurité, la contrainte de non-boisement imposée au niveau des servitudes des gazoducs conduit à une gestion par fauchage régulier. Ce mode de gestion favorise la recolonisation spontanée de la végétation pionnière du milieu, en assurant le caractère natif des espèces et donc la conservation du patrimoine génétique de la flore locale.

OBJECTIFS

- Établir un diagnostic de la flore des dépendances vertes situées au-dessus des gazoducs sur le territoire du Parc afin de déterminer le niveau d'intérêt qu'elles peuvent présenter ;
- Proposer des solutions de gestion durable des surfaces à proximité des conduites de gaz dans le cadre de l'enrichissement de la biodiversité, du développement de l'apiculture et des Trames Vertes et Bleues ;
- Assurer le suivi des actions menées.

DESCRIPTIF

En collaboration avec GRTgaz Région Nord-Est, un travail préalable de photo-interprétation depuis des photos aériennes a été réalisé afin de déterminer les zones prairiales traversées par les conduites de gaz à inventorier sur le territoire du Parc. Des prospections de terrain ont ensuite été menées le long des bords de routes et des coupures forestières pour évaluer le niveau d'intérêt patrimonial des espèces observées.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 9 020 €

GRTgaz : 5 900 €

Ingénierie Parc : 3 120 € (stage de 6 mois)

BILAN DE L'ACTION

Sur le réseau de canalisations traversant le territoire du Parc, 106 relevés phytosociologiques ont été effectués sur 50 km de bandes de servitude. L'analyse des relevés floristiques a permis de mettre en évidence la présence d'espèces rares (2 % des espèces inventoriées) comme l'Aconit tue-loup, plante des vallons des forêts à humus doux et l'Œnanthe fistuleuse, plante qui se rencontre dans les lieux humides à marécageux. Par ailleurs, 6 % des espèces observées sont assez rares comme la Falcaire ou encore la Gesse sans feuille.



Aconit tue-loup



Inventaire le long du gazoduc (Jézainville)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GRTgaz.

CHIFFRES CLÉS

106 relevés phytosociologiques

2 % des espèces inventoriées identifiées comme rares

CONTACTS PARC

Laurent GODÉ et Olivier NOURRIGEON

PROSPECTION EN FORÊT COMMUNALE DANS LE CADRE DES NOUVEAUX PLANS D'AMÉNAGEMENTS FORESTIERS

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de la révision des plans d'aménagements forestiers, l'Office National des Forêts a sollicité le Syndicat Mixte du Parc afin que soient menées des prospections en forêt communale. Ces dernières doivent permettre d'identifier les espèces et habitats d'intérêt patrimonial qu'il faudrait prendre en compte dans les nouveaux plans de gestion.

OBJECTIFS

Il s'agit de réaliser des prospections de terrain de manière à délivrer des recommandations concernant les plans d'aménagement ONF des forêts communales en Meuse et en Moselle.

DESRIPTIF

En vue de répondre à la demande de l'ONF dans le cadre de la révision des plans d'aménagements forestiers, le Syndicat Mixte du Parc fournit, suite à la phase d'inventaires sur le terrain, des fichiers SIG et une géolocalisation des milieux et espèces à enjeux patrimoniales.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 2 400 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, des inventaires ont été menés sur les forêts communales de Meuse et de Moselle (Heudicourt-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Vaux-les-Palameix, Lagarde, Val-de-Bride, Lahayville). Les éléments répertoriés (tels que les mares, les arbres morts sur pied, les boisements humides et les stations de Nivéole -*Leucojum vernum*-, une espèce végétale protégée régionalement et typique des forêts fraîches) ont ensuite été transmis à l'ONF. En parallèle, une expérimentation a été initiée sur les forêts communales de Dommartin-la-Montagne et celles situées sur le site Natura 2000 de Lachaussée autour de la fiche IBP (Indice de la Biodiversité Potentielle). Cet outil permet d'évaluer la biodiversité en forêt à travers l'identification du bois mort, des cavités naturelles et des milieux naturels adjacents (cours d'eau, mares...).



Arbre mort sur pied
(Heudicourt-sous-les-Côtes)

DÉFINITION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE DES BORDS DE ROUTE

CONTEXTE DE L'ACTION

Pour répondre à la refonte récente de la politique routière du Département de la Meuse, la Direction du Patrimoine Bâti et Routier doit proposer une gestion différenciée des bords de route intégrant la dimension environnementale et se déclinant en trois volets : la sécurité des personnes, la qualité du patrimoine naturel et l'image de marque. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Départementale d'Aménagement de Saint-Mihiel (ADA), en charge de la gestion des bords de route, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé dans la définition d'un protocole de suivi écologique des bords de route dans lequel l'approche botanique a été privilégiée.

OBJECTIFS

Il s'agit de dresser un état des lieux et mettre en évidence la richesse et la diversité spécifique des cortèges floristiques qui peuvent exister en bordure de routes. Cette opération vise par ailleurs à identifier des espèces repères et indicatrices de ce type de milieu.

DESRIPTIF

Après avoir réalisé une cartographie des zones à enjeux et des préconisations, une première évaluation de terrain a été menée en partenariat avec les responsables de l'ADA de Saint-Mihiel, la Direction des Routes et le Conseil Général de la Meuse. Un protocole de suivi et de caractérisation des milieux dits « de bord de route » a été rédigé et mis en oeuvre à partir du printemps 2012. 188 espèces végétales ont ainsi pu être relevées.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 16 876 €

Conseil Général de la Meuse : 10 876 €

Ingénierie Parc : 6 000 €

BILAN DE L'ACTION

L'approche botanique a été complétée par un inventaire des papillons. En septembre 2012, une prospection des araignées a été réalisée, mais de façon aléatoire et sans protocole. Le rapport d'étude est remis fin d'année 2012. Les espèces indicatrices ainsi décrites pourront servir de base à une identification des enjeux et aux préconisations futures en terme de gestion des accotements et talus.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Général de la Meuse, Agence Départementale d'Aménagement de Saint-Mihiel.

CHIFFRES CLÉS

2 zones tests, non fauchées avant octobre, sur la D162 et la D907 qui permettent de décliner 2 dates d'inventaires, début juin et début septembre.

CONTACTS PARC

Olivier NOURRIGEON et Laurent GODÉ

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Accotement de la D907 (Apremont-la-Forêt)



Orobanché pourpre

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Office National des Forêts.

CHIFFRES CLÉS

6 forêts communales prospectées

CONTACT PARC

Olivier NOURRIGEON

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Participation à la lutte contre le changement climatique

Un Parc est un territoire fragile. Comme tous les autres espaces, sa diversité biologique est mise à mal. Il souffre également du réchauffement climatique.

Au moment de l'élaboration de la Charte du Parc en 2003, les problématiques du changement climatique, de la diminution des gaz à effet de serre et des consommations d'énergie n'ont pas été ciblées comme un enjeu prioritaire pour le territoire du Parc.

Cependant, bien que la thématique de l'énergie ne figure pas dans sa Charte, le Syndicat Mixte du Parc de Lorraine a identifié clairement cet enjeu et s'est mobilisé sur ce dossier à partir de 2007. Le Syndicat Mixte du Parc n'est d'ailleurs pas seul à se lancer dans cette aventure, car il a été rapidement rejoint par l'Abbaye des Prémontrés, ses locataires et la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson.

Objectif

Il s'agit de faire du Parc un territoire d'exception en matière d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Descriptif

La stratégie du Syndicat Mixte du Parc en matière de lutte contre le changement climatique s'articule autour de 3 axes.

• La qualification environnementale des services

Le Syndicat Mixte du Parc a obtenu le 24 décembre 2010 la certification ISO 14001. Il est ainsi attesté que les « activités administratives de la Maison du Parc et les déplacements associés » sont respectueux de l'environnement. Les principes d'amélioration continue et de respect de la réglementation environnementale en vigueur sont deux piliers de la norme ISO 14001. Le Comité Syndical a validé la politique environnementale et le programme d'actions triennal qui structurent la démarche. Les actions mises en oeuvre dans ce cadre auront donc pour principal objet la conformité à la réglementation, la réduction de nos impacts sur l'environnement en établissant des politiques globales d'achats et de gestion des déchets. Ce dispositif vise à rendre le Syndicat Mixte du Parc démonstratif en termes de fonctionnement interne, afin de lui permettre ensuite de diffuser les pratiques adoptées aux partenaires.

• La mise en place d'un Plan Climat Territorial

Depuis 2007, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé dans la mise en place de cet outil dans l'objectif de fédérer les partenaires du territoire autour de ces problématiques.

Sur la base du Bilan Carbone du territoire et du plan d'actions visant à définir des objectifs chiffrés et réalistes en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Syndicat Mixte du Parc s'est concentré en 2012 sur le recensement et le suivi de la mise en place d'actions menées par les villes-portes et les Communautés de Communes. Un programme de sensibilisation à destination des élus autour des thématiques des énergies renouvelables ou encore de la réduction de la consommation d'énergie dans l'éclairage public a par ailleurs été mené.

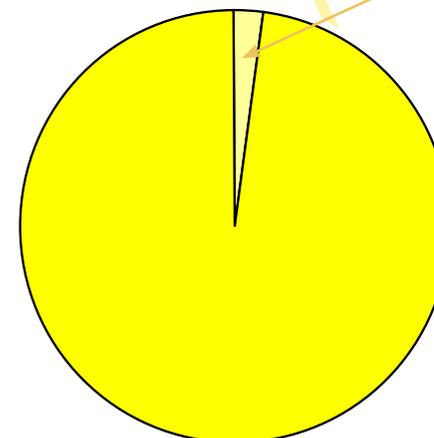
• La labellisation Agenda 21 de la future Charte

Le label « Parc naturel régional » est désormais attribué de manière concomitante avec celui « d'Agenda 21 local ». En 2012, dans la perspective du renouvellement de la Charte du Parc, une réflexion sur le fonctionnement de la structure Parc, ainsi que sur les aspects économiques et sociaux du territoire, a été engagée en vue d'obtenir la reconnaissance Agenda 21 de la future Charte. Conformément au protocole établi entre le Ministère de l'Environnement et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, des tableaux de correspondance entre les finalités du développement durable et le projet de territoire ont été réalisés.

Budget 2012

Le budget consacré au Grand Projet n°2 « Participation à la lutte contre le changement climatique » s'est élevé à 23 080 euros.

2 % du budget « actions »



LA CERTIFICATION ISO 14001

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé dans une démarche interne d'éco-responsabilité. Pour structurer et rendre la plus performante possible cette action, la conformité à la norme internationale ISO 14001 est recherchée.

OBJECTIFS

Les objectifs sont de diminuer les consommations de ressources naturelles, augmenter le recyclage des déchets et structurer une politique d'achats plus respectueux de l'environnement. Les actions menées en interne se veulent reproductibles pour les acteurs du territoire du Parc.

DESCRIPTIF

Conformément à la politique de management environnemental, une organisation interne permet de préciser la démarche en suivant les différents postes de consommation, les achats et le recyclage des déchets. Des audits internes sont réalisés en partenariat avec la Ville de Metz, dont le Centre Technique Municipal est également certifié.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 11 125 €

Fonctionnement général du Parc : 1 525 €

Ingénierie Parc : 9 600 € (coût total de l'animation et du suivi de la démarche environnementale)

BILAN DE L'ACTION

En 2012, les postes de consommation principaux sont restés stables par rapport à 2011 (carburant, eau). L'augmentation de la consommation en papier s'explique par le travail mené pour le renouvellement de la Charte. Le taux de recyclage des déchets a augmenté et les déchets dangereux sont traités conformément à la réglementation. L'achat de produits respectant des critères environnementaux a augmenté notamment pour le mobilier, les produits alimentaires ou les équipements électriques et électroniques.

L'audit de contrôle a été réalisé le 26 novembre 2012.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Ville de Metz.

CHIFFRES CLÉS

Évolution de la puissance d'éclairage installée : -26 %

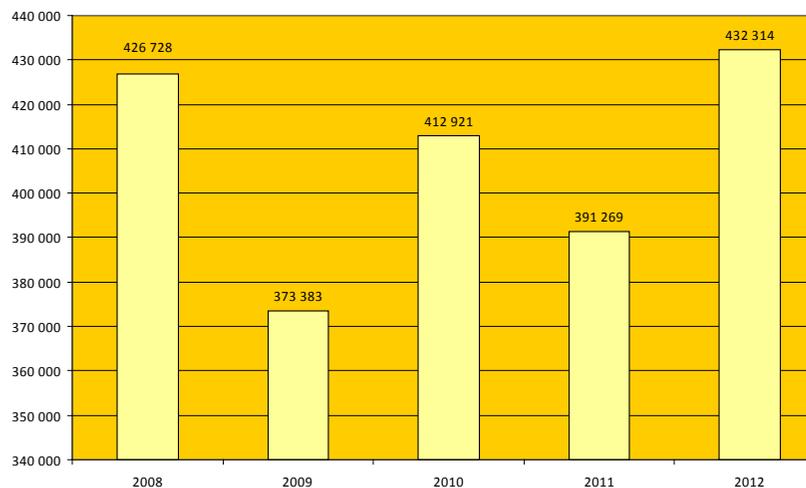
100 % des véhicules sont nettoyés sans eau avec des produits écologiques.

Taux d'utilisation du train pour les déplacements professionnels : de 12 à 17 %

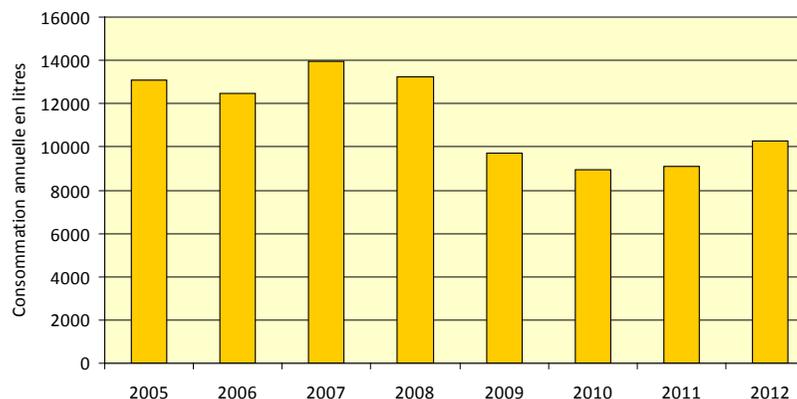
CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD

Evolution de la consommation en papier (2008-2012)



Evolution de la consommation en carburant (2005-2012)



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Mise en place d'un Plan Climat Territorial

MANIFESTATION : TOUT SAVOIR SUR L'ECOMOBILITÉ À VIC-SUR-SEILLE

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du Plan Climat Territorial, une manifestation s'est tenue le 26 octobre 2012 à Vic-sur-Seille. Organisée avec le Groupe La Poste dans le cadre de notre convention de partenariat, elle avait pour but d'informer les élus et les citoyens sur les nouvelles formes de mobilité.

OBJECTIFS

- Informer sur les nouvelles formes de mobilité et les nouveaux services (l'autopartage, le covoiturage...) et les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés aux déplacements.
- Découvrir des retours d'expérience reproductibles sur le territoire du Parc.

DESCRIPTIF

Un vélo à assistance électrique était en test gratuit pour les habitants de Vic-sur-Seille. Lors de la manifestation, les habitants et les élus étaient invités à participer aux forums :

- « les enjeux de l'écomobilité » avec l'Espace-Info-Energie Moselle Centre ;
- « le projet global sur les déplacements en milieu rural » conduit par le Pays du Lunévillois ;
- « les déplacements domicile-travail et les Plans de déplacement en entreprise » avec le Groupe La Poste ;
- « l'autopartage » et les possibilités ouvertes en milieu rural et périurbain avec Autopi (Coopérative Lorraine Autopartage).

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Saulnois a présenté son service de minibus à destination des demandeurs d'emploi. Le Groupe La Poste a proposé sur son stand ses développements (covoiturage, véhicules électriques...) en termes de mobilité durable. Enfin, le Syndicat Mixte du Parc, en lien avec l'Office de Tourisme de Vic-sur-Seille et de ses environs, présentait sa politique vélo via son exposition itinérante.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 1 650 €
Conseil Régional de Lorraine : 300 €
Ingénierie Parc : 1 350 €

BILAN DE L'ACTION

Une vingtaine de personnes (élus et techniciens) ont participé à l'évènement. En revanche, le grand public a été peu présent. La qualité des interventions et des débats incite à poursuivre l'information et les actions sur la thématique des déplacements.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Commune de Vic-sur-Seille, Communauté de Communes du Saulnois, Groupe La Poste, Espaces-Info-Energie Moselle Centre et Est Meurthe-et-Moselle, Pays du Lunévillois, Office de Tourisme de Vic-sur-Seille et ses environs, Autopi.

CHIFFRES CLÉS

8 partenaires extérieurs mobilisés sur cet évènement.
1^{ère} action événementielle construite avec La Poste dans le cadre de notre partenariat.

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD

L'ECLAIRAGE PUBLIC : LES LEVIERS POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

CONTEXTE DE L'ACTION

La diminution des consommations d'énergie de l'éclairage public est une priorité inscrite au Plan Climat Territorial. En partenariat avec le Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle, deux informations ont été réalisées : le 19 juin, sur l'aide de l'ADEME pour les communes de moins de 2000 habitants et le 8 novembre, via une visite de réalisations pertinentes. À noter également que le 27 juin, l'ADEME a présenté le dispositif d'aide lors d'une réunion sur l'urbanisme.

OBJECTIFS

L'objectif est d'informer les Maires sur la maîtrise de l'énergie en éclairage public et surtout de leur fournir des outils concrets pour leur permettre de mener à bien leurs projets.

DESCRIPTIF

Le 19 juin, le dispositif d'aide de l'ADEME a été présenté ainsi que des outils concrets d'aide à la réduction des consommations d'énergie développés par le Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle. Le 8 novembre, après une description des principaux leviers de maîtrise de l'énergie en éclairage public, une visite de réalisations nous a conduits à Pagny-sur-Moselle, Saizerais et Atton.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 1 670 €
Conseil Régional de Lorraine : 320 €
Ingénierie Parc : 1 350 €

BILAN DE L'ACTION

Le 19 juin 2012, l'information sur le dispositif d'aide de l'ADEME a réuni 7 collectivités ; 5 autres collectivités ont manifesté leur intérêt mais n'ont pu se déplacer. Le 8 novembre 2012, 10 participants ont assisté à la visite.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, ADEME, Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle.

CHIFFRES CLÉS

17 participants.

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD

Plan climat territorial du Parc naturel régional de Lorraine

covoiturage déplacements écomobilité environnement
minibus autopartage écomobilité convivialité
vélo et rollers économies électricité

Vendredi 26 octobre 2012 de 16h à 19h
place Jeanne d'Arc à Vic-sur-Seille

Tout savoir sur l'écomobilité !
Manifestation gratuite ouverte à tous

Au programme...
Forums-débats
C'est quoi l'écomobilité ?
Les plans de déplacements en entreprise
Quels services en milieu rural ?
L'autopartage
Demain, le covoiturage ?

Stands et présentation
Véhicules électriques,
service d'autopartage,
vélo à assistance électrique,
minibus pour l'insertion professionnelle,
itinéraires vélo...

Contact
Jean-Marc Gaulard
Plan climat territorial
du Parc naturel
régional de Lorraine
jean.marc.gaulard@parc-nr-lorraine.com
Tél : 03 83 94 26 47
www.pnr-lorraine.com

Partenaires
Lorraine

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Situé au cœur de l'Espace Central, le Parc voit naître un certain nombre de projets d'envergure voire de dimension métropolitaine (gare TGV, Chambley Planet' Air, Madine, Lachaussée Planet'Nature...). Le Syndicat Mixte du Parc se positionne en tant que liant de l'ensemble de ces projets structurants et élabore des projets communs qui renforcent l'image de la Lorraine.

Objectifs

Il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc de favoriser le développement d'une offre touristique basée sur les spécificités naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire. Celle-ci prend en compte les critères du développement durable pour permettre à terme d'identifier le Parc en tant que destination touristique. Ce développement doit s'opérer à partir de pôles identifiés autour desquels un maillage des acteurs et des sites touristiques est mis en oeuvre. A ce titre, le Syndicat Mixte du Parc mobilise plusieurs outils financiers comme les programmes LEADER.

Descriptif

- **En matière d'aménagements touristiques structurants**, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi le travail engagé autour de la signalisation touristique devenue une action prioritaire. En 2012, un schéma directeur de signalisation touristique à l'échelle du territoire du Parc a été réalisé. Cette étude, élaborée en concertation avec les Conseils Généraux, a notamment permis d'identifier les sites et pôles à signaler en priorité et de faire de propositions opérationnelles de signalisation de proximité.

Enfin, suite à la réalisation en 2010 d'un inventaire des anciens panneaux du Parc ou des panneaux sur lesquels figure un idéogramme obsolète ou inadapté, le Syndicat Mixte a engagé la pose de nouveaux panneaux de type E33 et la dépose des équipements les plus vétustes.

En application du Code de l'environnement et en vue d'assurer la protection des espaces naturels, la Charte doit désormais comporter un « article établissant les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du Parc ». Ainsi, dans le cadre du nouveau projet de territoire, une étude relative à la circulation des véhicules à moteur sur le territoire du Parc a été réalisée en 2012. Elle a permis d'aboutir à la définition de préconisations et à la mise en place d'une fiche-mesure dédiée dans le nouveau projet de Charte.

- **En matière de promotion touristique**, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi son partenariat avec l'Association Handicap' Évasion en organisant conjointement un séjour axé sur l'art contemporain à travers la découverte de deux commandes publiques portées par l'Association le Vent des Forêts

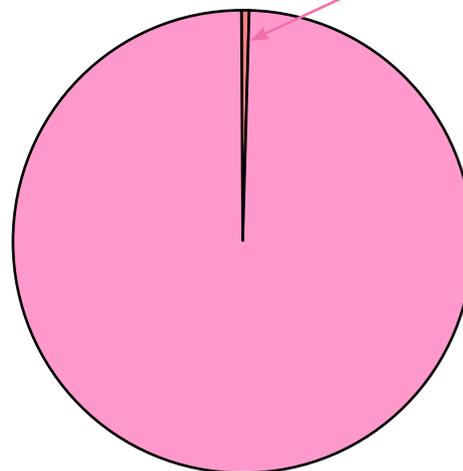
(cabanes sylvestres) et le Syndicat Mixte du Parc (œuvres de la Traversée). Ce séjour a réuni au total une vingtaine de participants.

En matière de gestion environnementale et paysagère des hébergements touristiques, un état des lieux des campings du territoire a été mené dans une dizaine de sites volontaires. L'accueil, les services, les supports de communication et la gestion des ressources ont fait l'objet d'une analyse individuelle et collective. Ce travail s'inscrit dans la démarche de marquage et de qualification « Accueil du Parc » des hébergements touristiques.

Budget 2012

Le budget consacré au Grand Projet n°3 « Accompagnement des Grands Pôles Structurants » s'est élevé à 4 400 euros.

0,45 % du budget « actions »



- Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
- Participation à la lutte contre le changement climatique
- Accompagnement des Grands Pôles Structurants
- Aménagement Durable du territoire
- Développement de la vie du territoire
- Préparation du renouvellement de la Charte
- Projets transversaux

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Château d'Alteville



■ Aménagements touristiques structurants

LEADER 2007-2013 : BILAN À MI-PAROURS

CONTEXTE DE L'ACTION

LEADER est l'acronyme de « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». C'est un programme européen qui finance des projets de développement local dans les territoires ruraux. Le Syndicat Mixte du Parc porte deux programmes Leader : Moselle Sud (conjointement avec le Pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois) et Ouest PnrL.

OBJECTIFS

Le programme Leader Ouest PnrL accompagne et soutient les projets qui contribuent durablement au développement touristique du territoire. Le programme Leader Moselle Sud s'articule autour des grandes orientations suivantes : habiter, accueillir, faire partager et connaître le territoire.

DESCRIPTIF

En 2011, les GAL (Groupes d'Action Locale) lorrains, en collaboration avec la DRAAF et le Carrefour des Pays Lorrains, ont lancé une démarche commune d'évaluation à mi-parcours dont les objectifs étaient d'identifier les bonnes pratiques et la valeur ajoutée de Leader pour les territoires et de faire de cet outil une aide au pilotage du programme. Les résultats et conclusions de ce travail pointent les atouts et faiblesses de Leader et notamment : les procédures d'instruction très longues qui freinent la programmation de dossiers, l'animation qui s'avère essentielle pour l'émergence de projet et l'accompagnement des porteurs, l'obligation de cofinancement public qui freine l'émergence de projets du secteur privé, l'effet levier financier avéré (40% de Fonds Leader en moyenne sur le coût total des projets)...

PLAN DE FINANCEMENT

Enveloppe du GAL Ouest PnrL : 1 350 000 € dont 45 % programmés.
Enveloppe du GAL Moselle Sud : 1 370 000 € dont 60 % programmés.

BILAN DE L'ACTION

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours ont permis à certains GAL de réorienter leur stratégie et de faire évoluer leur programme pour répondre au mieux aux besoins de leur territoire et atteindre les objectifs de programmation fixés par l'État. Le rapport d'évaluation est en cours de diffusion aux membres des GAL et aux acteurs du territoire. Une plaquette présentant les programmes Leader de Lorraine sortira début 2013 pour valoriser les actions innovantes et expérimentales financées dans le cadre de Leader.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DRAAF Lorraine, Carrefour des Pays Lorrains, les 10 GAL de Lorraine, Le Pays de Sarrebourg, la Communauté de Communes du Saulnois, le bureau d'étude Mataroni Consulting.

CHIFFRES CLÉS

150 dossiers ont été déposés sur les 2 programmes Leader depuis le début de leur mise en œuvre.
3,6 ETP sont affectés à la gestion et l'animation des programmes Leader.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CHÂTEAU D'ALTEVILLE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Le Château d'Alteville est une maison d'hôtes engagée dans une démarche collective agro-touristique et éco responsable ayant pour fil directeur la préservation, la valorisation et la promotion du patrimoine local. L'objectif du projet est de rénover le jardin paysager du château et de l'ouvrir au public en proposant des aménagements de qualité.

DESCRIPTIF

La première tranche du projet entend valoriser les entités existantes (pelouses, zones humides, terrasses) et créer de nouveaux espaces : jardin de curé, allée de tilleuls, arbres fruitiers locaux, points de vue sur l'étang de Lindre, le village de Tarquimpol...

PLAN DE FINANCEMENT ET PARTENARIATS

Montant total : 44 270 € TTC
Conseil Régional de Lorraine (28%) : 12 385 €
Leader Moselle Sud (20%) : 9 000 €
Autofinancement (52%) : 22 885 €

Le Syndicat Mixte du Parc a accompagné le propriétaire dans la définition de son projet à travers les services tourisme et aménagement du territoire (ADT) ainsi que dans le montage de son dossier de demande de subvention via le programme Leader Moselle Sud.

CONTACTS PARC

Julie DI GREGORIO, Jenny SAFFROY et Anne PHILIPCZYK.

BASE VTT EN VAL DE MEUSE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

La Communauté de communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue a souhaité créer une offre de circuits de randonnée destinée aux VTT dans un espace naturel situé dans la vallée de la Meuse (massif de la zone rouge, forêt domaniale de Sommedieue et les Hauts de Meuse). L'objectif de l'action est de promouvoir cette pratique sportive tout en encourageant la découverte du territoire (milieux environnants, qualité des paysages...).

DESCRIPTIF

L'opération consiste d'une part à créer des itinéraires en concertation avec les différents intervenants sur le site et à installer des équipements spécifiques nécessaires à la pratique (postes de lavage, atelier de réparation). D'autre part, il s'agit de mettre en place des supports d'information, d'interprétation et de communication.

PLAN DE FINANCEMENT ET PARTENARIATS

Montant total : 22 110 € HT
Leader Ouest PnrL (48%) : 10 703 €
Codecom du Val de Meuse et Vallée de la Dieue (52%) : 11 407 €

Le service tourisme du Parc a accompagné la collectivité dans son projet. Cet appui technique a notamment permis la mise en place d'une station de lavage durable et l'utilisation de la « signalétique PNR » pour le balisage des circuits VTT agréés FFC.

CONTACTS PARC

Coralie JEANCOLAS et Jenny SAFFROY.

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES, ARCHITECTURAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LES HÉBERGEMENTS DE PLEIN AIR

CONTEXTE DE L'ACTION

Afin d'accompagner le développement du territoire et de contribuer à la maîtrise voire à l'économie d'énergie, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé depuis 2009 dans un programme global de diagnostics énergétiques, architecturaux et environnementaux auprès de trois filières d'hébergements touristiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial initié par le Syndicat Mixte du Parc.

OBJECTIFS

La réalisation de diagnostics énergétiques, architecturaux et environnementaux dans les campings du territoire fait suite à la phase 1 réalisée en 2010 sur la filière des meublés de tourisme et chambres d'hôtes. Les objectifs visent à s'inscrire dans la démarche de participation à la lutte contre le changement climatique engagée par le Syndicat Mixte du Parc, et de contribuer au développement d'une offre touristique spécifique au territoire du Parc.

DESCRIPTIF

À partir d'un questionnaire et d'entretiens menés auprès des gestionnaires d'établissements, il s'est agi de réaliser un état des lieux de l'offre des campings au regard des enjeux environnementaux et paysagers mais aussi dans la perspective de la mise en place de labels environnementaux ou Marque Accueil du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 3 600 €

Conseil Régional de Lorraine : 3 600 €

BILAN DE L'ACTION

Grâce au recrutement d'une stagiaire pendant 6 mois, le Syndicat mixte du Parc a réalisé en 2012 un état des lieux des campings du Parc et un diagnostic de l'offre de 10 campings volontaires. L'accueil, les services, les supports de communication et la gestion des ressources ont fait l'objet d'une analyse individuelle et collective. Cet état des lieux fournit une base de travail intéressante en vue d'élaborer une stratégie d'accompagnement des gestionnaires de campings du territoire du Parc, ainsi qu'un programme de sensibilisation et de formation.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Comités Départementaux du Tourisme, campings de Jaulny, Mittersheim, Hannonville-sous-les-Côtes, Bonzée, Gondrexange, Vic-sur-Seille, Mandres-aux-quatre-Tours et Saint-Mihiel.

CHIFFRES CLÉS

10 campings analysés

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR DANS LE PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

En application du 2^e alinéa de l'article L.362-1 du Code de l'environnement, la loi prévoit que la Charte des Parcs naturels régionaux doit comporter un « article établissant les règles de circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente au Parc ». À l'occasion de l'élaboration de son nouveau projet de territoire, le Syndicat Mixte du Parc a souhaité aborder la circulation des véhicules à moteur sur son territoire de manière exhaustive car le développement continu de la pratique des sports mécanisés induit la nécessité de renforcer la préservation des réservoirs de la biodiversité.

OBJECTIFS

Afin de répondre aux objectifs de préservation des espaces et espèces remarquables du territoire et de maintenir la qualité de vie des habitants, l'étude réalisée par le bureau d'études Inddigo a fixé les bases d'une méthodologie permettant d'encadrer la circulation des véhicules à moteur sur le territoire du Parc.

DESCRIPTIF

La démarche s'est construite en deux temps :

- une approche exhaustive a consisté à interroger l'ensemble des communes du Parc sur les nuisances liées à la circulation des véhicules à moteur, les mesures réglementaires déjà prises et les attentes et besoins des communes à ce sujet ;
- une approche sectorisée a permis d'identifier des zones à enjeux déterminées en fonction de la fragilité des milieux, des menaces identifiées ou potentielles et des sites mentionnés par les gestionnaires de la biodiversité.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 29 995.68 €

Conseil Régional de Lorraine : 16 430.62 €

FEADER : 13 565.06 €

BILAN DE L'ACTION

L'étude montre que globalement, la circulation des véhicules à moteur au sein du Parc ne représente pas aujourd'hui une atteinte importante aux espaces naturels. Cependant, dans le cadre de la nouvelle Charte, un travail de veille devra être réalisé afin d'éviter le risque de dégradation des milieux naturels parallèlement à la mise en place d'actions d'information et de sensibilisation des pratiquants et des élus locaux menées en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés. Cette étude a permis de dresser un état des lieux de la circulation des véhicules à moteur à partir duquel une stratégie d'actions va pouvoir être engagée d'ici la mise en oeuvre du nouveau projet de territoire.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communes du Parc, Conseil Régional de Lorraine, ONF, CRPF, CEN Lorraine, DREAL, le bureau d'études Inddigo

CHIFFRES CLÉS

191 questionnaires envoyés auxquels 62 communes ont répondu (soit 32% des communes du territoire du Parc). 22 communes ont déjà pris au moins un arrêté réglementant ou interdisant la circulation, ce qui représente 71 sections de voies.

CONTACT PARC

Sophie GIRAULT

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



- Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
- Participation à la lutte contre le changement climatique
- Accompagnement des Grands Pôles Structurants
- Aménagement Durable du territoire
- Développement de la vie du territoire
- Préparation du renouvellement de la Charte
- Projets transversaux

Aménagement Durable du Territoire

Pour répondre aux exigences d'un aménagement durable de son territoire et conjuguer ainsi développement économique, agricole et touristique à la préservation de l'environnement, le Syndicat Mixte du Parc s'est doté en 2009 d'une mission opérationnelle, composée d'une équipe technique intervenant dans différents domaines : urbanisme, architecture, agriculture, paysages...

Objectifs

Il s'agit de promouvoir un aménagement du territoire plus respectueux de notre patrimoine. Cela se traduit par la préservation de la biodiversité, l'intégration de la qualité des paysages et de notre patrimoine bâti dans les projets d'aménagement, le développement d'une agriculture diversifiée et durable, l'appui à la qualification des acteurs économiques et l'échange avec les autres territoires. Il s'agit de ne pas freiner le développement des communes mais au contraire de les accompagner afin de mieux préparer l'avenir.

Descriptif

La stratégie du Parc en la matière s'organise autour de 3 axes.

- **Préservation des paysages et gestion de l'espace**

En 2012, un travail de prospective a été mené en vue de définir une stratégie de hiérarchisation des haies à l'échelle d'un territoire et de proposer des projets de plantation favorables au renforcement des Trames Vertes et Bleues. Dans ce cadre, un programme de plantations a été élaboré sur le territoire de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain. Toujours en matière de paysages, le guide des arbres et des arbustes pour la Lorraine a été édité en 2012.

S'agissant des documents d'urbanisme, le Syndicat Mixte du Parc est impliqué en tant que personne publique associée. À ce titre, il est intervenu au cours de l'année auprès de 32 communes et 3 SCoT. En 2012 également, des expérimentations ont été engagées autour de la prise en compte des enjeux de la Trame Verte et Bleue dans les PLU (Dieulouard, Bonzée...). Enfin, en partenariat avec la FREDON Lorraine et les parcs de la Grande Région, une opération pilote sur 5 communes du territoire a été initiée afin de définir une méthode d'intervention pour gérer et aménager durablement les espaces publics de villages de moins de 2 000 habitants.

- **Développement d'une agriculture durable, de filières économiques et expérimentales**

Le Syndicat Mixte du Parc a affiché sa volonté de faire de son territoire une terre d'expérimentation pour l'agriculture durable et l'organisation de circuits courts avec l'ambition que les produits du Parc soient mis en marché sur les sites de distribution. Afin de soutenir des systèmes de productions agricoles plus respectueux de

l'environnement, un programme d'appui à la conversion à l'agriculture bio sur le bassin versant du Rupt-de-Mad a été initié en 2010. En partenariat avec le Centre des Groupements des Agro-biologistes (CGA) et les chambres d'agriculture, un plan de sensibilisation et d'actions à destination des agriculteurs du Rupt-de-Mad comprenant des formations, des journées portes-ouvertes a été mis en place cette année, ainsi qu'un colloque sur les circuits-courts et l'agriculture biologique. S'agissant de la promotion des produits agricoles de son territoire, le Syndicat Mixte a poursuivi la mise en place et l'animation du réseau des « Boutiques du Parc », et a participé pour la seconde année consécutive à la Fête de la Mirabelle.

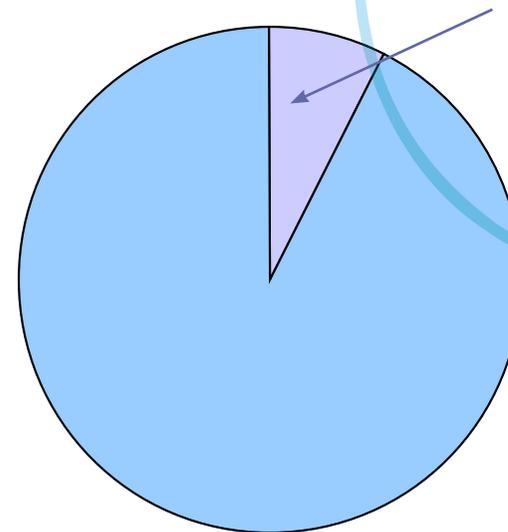
- **Préservation et valorisation de l'habitat et du patrimoine**

En 2012, dans le cadre de la préparation du nouveau projet de territoire, l'opération d'inventaire topographique des patrimoines bâtis, historiques et des savoir-faire sur une petite région a été poursuivie à titre expérimental par les services de l'Inventaire Régional du Patrimoine. Une première étude thématique portant sur le site industriel de Bataville a d'ores et déjà été réalisée. Afin de faire connaître au public les richesses patrimoniales, le site a accueilli pour la 2^e année consécutive les Journées Européennes du Patrimoine.

Budget 2012

Le budget consacré au Grand Projet n°4 « Aménagement Durable du Territoire » s'est élevé à 79 020 euros.

8 % du budget « actions »



PROMOTION DES PRODUITS DU TERRITOIRE À LA FÊTE DE LA MIRABELLE

CONTEXTE DE L'ACTION

Le territoire du Parc naturel régional est riche d'une diversité d'agriculteurs, d'artisans, d'associations et de commerces qui produisent, transforment, valorisent et commercialisent la mirabelle sous toutes ses formes. Le Syndicat Mixte du Parc souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur son territoire grâce à la valorisation locale des productions et des savoir-faire culinaires, en participant notamment à des manifestations régionales.

OBJECTIFS

Le Parc accueille 42% de l'arboriculture lorraine. Compte tenu de l'importance de cette activité pour le territoire, le Syndicat Mixte souhaite promouvoir les productions fruitières dans le cadre de manifestations, et développer les circuits courts en valorisant les produits du Parc.

DESRIPTIF

Depuis 2010, en partenariat avec la Ville de Metz, le Syndicat Mixte du Parc organise « La mirabelle dans tous ses états », événement qui permet de promouvoir le fruit frais ou transformé et de valoriser les savoir-faire autour de l'arboriculture et de la transformation des fruits.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 8 943 €
Conseil Régional de Lorraine : 4 503 €
Ingénierie Parc : 4 440 €

BILAN DE L'ACTION

Pour la deuxième année consécutive, le Syndicat Mixte du Parc a organisé une manifestation dans le cadre des Fêtes de la Mirabelle à Metz. Cet événement intitulé « La mirabelle dans tous ses états » a permis de valoriser les productions du territoire grâce à un marché de 18 stands accueillant des arboriculteurs et des artisans du Parc vendant des mirabelles, des produits transformés et animant des ateliers de transformation du fruit (atelier de cuisine, de confitures, distillation, fabrication de nectar, cours de greffage, découverte des variétés...). Par ailleurs, 4 points de vente appartenant au réseau des Boutiques du Parc étaient également présents pour promouvoir les produits du Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Ville de Metz, Maison Garnier, Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes, Domaine du Vieux Moulin, Ferme de Navi, Saveurs fruitières d'antan, Maribelle, Ferme de la Souleuvre, Clair de Lorraine, Association Les Croqueurs de pommes, Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est, Coopérative Jardin de Lorraine, Philippe Maas (pâtissier-chocolatier), Lucile Carrey (productrice de safran), Michel Goujot (viticulteur), Denis et Chantal Wahu (producteurs de yaourts fermiers), Estelle Lambinet (confiturière).

CHIFFRES CLÉS

4 boutiques du Parc partenaires de la « Fête de la Mirabelle »
Plus de 15 intervenants (agriculteurs, artisans, commerçants...) associés

CONTACT PARC

Anne VIVIER

ANIMATION DU RÉSEAU DES BOUTIQUES DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc souhaite soutenir l'économie et l'agriculture sur son territoire grâce à la valorisation locale des productions et savoir-faire culinaires. Ainsi, pour assurer des débouchés aux producteurs locaux, il organise et promeut un réseau de lieux de vente labellisés « Boutiques du Parc ». En 2012, 10 points de vente possèdent ce label.

OBJECTIFS

Afin de poursuivre la dynamique initiée et de valoriser les lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc », il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc d'animer le réseau ainsi constitué par le biais notamment d'opérations de communication, de formation et de promotion des produits du Parc.

DESRIPTIF

L'animation et la valorisation du réseau des lieux de vente identifiés « Boutiques du Parc » nécessitent :

- la mise en place d'une signalétique pour les points de vente ;
- la réalisation d'actions de communication et de promotion ;
- la mise en place d'animations dans les points de vente pour faire connaître les produits et les producteurs du Parc et d'une formation « messagers du Parc » auprès des gérants des boutiques.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 11 350 €
Conseil Régional de Lorraine : 4 830 €
Cotisations du réseau des Boutiques du Parc : 1 120 €
Ingénierie Parc : 5 400 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, l'achat de signalétique a été réalisé pour conforter la communication dans les boutiques du réseau. Des sacs d'emballage identifiant le réseau ont par ailleurs été conçus. Trois animations dans les points de vente ont été organisées pour faire connaître les produits et les producteurs du Parc. Quatre points de vente ont été invités à participer à la manifestation « la mirabelle dans tous ses états » qui s'est tenue le 26 août à Metz. Enfin, une formation « messagers du Parc » a été proposée aux gérants des boutiques.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, En passant par la Lorraine (Bruley), Au p'tit bazar (Thiaucourt), Alimentation générale (Novéant-sur-Moselle), Proxi (Fresnes-en-Woëvre), Chèvrerie de Chaillon, Domaine du Vieux Moulin (Lachaussée), Ferme de la Souleuvre (Prény), Office de Tourisme de Vic-sur-Seille et environs (Vic-sur-Seille), Corbeille Lorraine (Montdidier), Jardin de Lorraine (Billy-sous-les-Côtes).

CHIFFRES CLÉS

10 points de vente labellisés « Boutiques du Parc »

CONTACT PARC

Anne VIVIER

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



LE FILM « LE TEMPS DES POSSIBLES »

CONTEXTE DE L'ACTION

La montée en puissance de l'étalement urbain et périurbain, la consommation effrénée de l'espace touchent de façon très forte le milieu rural. Les Parcs ruraux sont particulièrement concernés par cette tendance qui conduit à une fragmentation de l'espace, et déstructure l'identité paysagère et sociale de chaque territoire. Or, un urbanisme durable doit répondre aux enjeux de qualité paysagère, d'aménagement du territoire, de bien-être, de cohésion sociale, de production de richesse économique. C'est dans ce contexte que le Parc naturel régional du Morvan et la Fédération des Parcs naturels régionaux, en collaboration avec 13 autres Parcs naturels régionaux, ont déjà produit le film « Un monde pour soi » en 2010, édité aux éditions L'Harmattan. Ce support est largement utilisé lors de nos interventions sur l'urbanisme et l'habitat.

OBJECTIFS

Le projet s'inscrit dans la continuité de la démarche d'« Un monde pour soi ». Par la création d'un film d'auteur sur l'urbanisme durable en milieu rural vu sous l'angle des utopies, l'objectif est d'apporter des réponses aux questions que ce premier opus a soulevées, afin de donner plus d'éléments de réflexions aux spectateurs.

DESCRIPTIF

« Le temps des possibles » est un film audiovisuel composé de deux parties :
 - un film artistique et pédagogique de 26 minutes ;
 - une série de séquences complémentaires : reportages, interview de maires, d'habitants, d'acteurs du territoire mais également d'experts.... Ces séquences apporteront des éléments plus techniques et opérationnels (comment conduire une opération en milieu rural, procédures d'aménagement...).

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 4 260 €

BILAN DE L'ACTION

À partir de mars 2012, la phase préparatoire du tournage a donné lieu à de nombreuses réunions entre le comité de pilotage du projet et les prestataires « 27.11 Production » et « La Compagnie des Urbanistes ». Le premier tournage s'est déroulé au cours de l'été 2012. Le site de Moussey-Bataville a été intégré en séquence additionnelle : une utopie urbaine à l'épreuve du temps. Des projections-test avec débats ont été organisées à Moussey et à Pagny-sur-Moselle, ainsi qu'à la Maison du Parc avec l'équipe technique. Le film sera livré en 2013.



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) auprès des Parcs naturels régionaux ;
 Porteur de projet : Parc naturel régional des Landes de Gascogne ;
 Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en partenariat avec 7 PNR : Brenne, Chartreuse, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Montagne de Reims, Morvan, Vexin français.

CHIFFRES CLÉS

5 comités de pilotage
 3 projections-test réunissant 80 participants
 1 séquence complémentaire tournée à Moussey

CONTACTS PARC

Stéphanie WINKEL HEINTZ et Eszter ALBRECHT

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Développement de la vie du territoire

Le Parc est un territoire vivant, dont le dynamisme des nombreux acteurs touristiques, culturels et éducatifs qui le maillent est reconnu par tous. Il appartient au Syndicat Mixte du Parc de soutenir ces forces vives et notamment de favoriser leur mise en réseau. Le Syndicat Mixte du Parc se doit de développer ou de favoriser la mise en place de produits culturels, touristiques, éducatifs...renforçant la notoriété de son territoire et apportant une offre nouvelle de qualité à ses habitants et autres visiteurs.

Objectifs

L'objectif pour le Syndicat Mixte du Parc est de contribuer au développement harmonisé de son territoire dans les domaines de l'animation culturelle, touristique et éducative. En prenant en compte les richesses patrimoniales, économiques, environnementales du territoire et en s'appuyant sur les acteurs qui l'animent, le Syndicat Mixte du Parc souhaite accompagner la mise en réseau et la professionnalisation de ses partenaires. Ce travail doit permettre de mettre en avant le « plus » Parc et d'identifier celui-ci comme une véritable destination au sein de l'espace régional.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs, le Syndicat Mixte structure son intervention autour de 3 axes.

• Animation des acteurs touristiques du territoire

En 2012, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi son action portant sur la mise en réseau des acteurs touristiques. Dans ce cadre, une journée d'échanges dédiée au tourisme durable a été organisée à Lucey, à laquelle une trentaine d'acteurs du territoire ont participé.

Afin de constituer une boîte à outil à destination des prestataires touristiques, le Syndicat Mixte a poursuivi la rédaction de fiches-conseils sur la thématique de l'aménagement des espaces extérieurs et du « bâtiment et espace de vie ». Concernant le développement d'une offre de tourisme de nature, la rédaction de trois premières rando-fiches expérimentales autour des itinéraires de la Traversée a été engagée, ainsi qu'un projet de coopération autour du tourisme ornithologique entre les GAL de l'Ouest du PnrL et du Pays des Landes de Gascogne.

Au total, sur l'année 2012, une quinzaine de projets touristiques ont fait l'objet d'un accompagnement méthodologique de la part de l'équipe technique du Syndicat Mixte.

• Médiation culturelle

En 2012, le Syndicat Mixte du Parc s'est associé à la Biennale Internationale de l'Image de Nancy afin de proposer aux habitants et aux visiteurs un

produit culturel et touristique associant la photographie contemporaine et le patrimoine lié à l'eau. Conçue sous la forme d'un circuit, l'exposition « Itinéraire de lavoirs et d'images en Meuse » a permis de découvrir 12 lavoirs meusiens et 12 artistes photographes. Par ailleurs, dans le cadre du projet de coopération inter-parcs autour du paysage industriel, l'année 2012 a été marquée par la présentation du travail de l'artiste Suzanne BÜRNER sur le site de la Grande Carrière d'Euville.

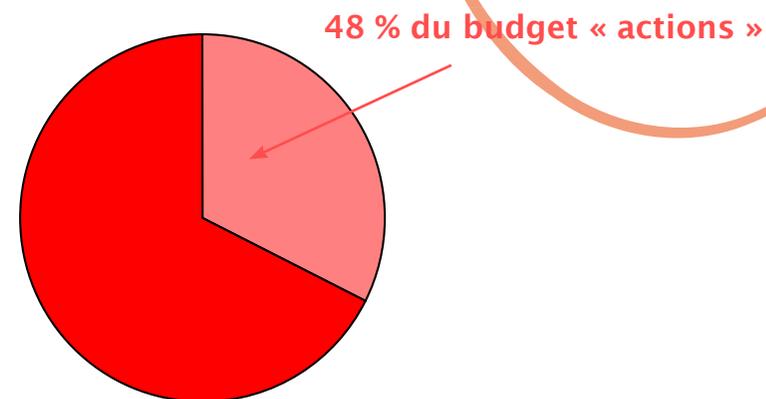
Enfin, dans le cadre de la mise en réseau des partenaires culturels du territoire, le Syndicat Mixte a poursuivi son travail d'ingénierie auprès des porteurs de projets culturels, via notamment une information sur les dispositifs mis en place par les collectivités territoriales dans le domaine de la culture ou encore une aide au montage de dossiers financiers.

• Éducation au territoire

En 2012, dans le cadre du programme « Connais ton Parc », 45 classes du territoire Parc et de territoires associés ont participé à l'opération « Mon village dans le Parc », soit 982 élèves issus de 15 communes ou de leur regroupement scolaire. Cette même année, avec le concours du lycée agricole de Pixérécourt et la Maison Familiale et Rurale de Damvillers, le Syndicat Mixte du Parc a développé des chantiers pédagogiques avec les communes de Lucey, Royaumeix, Ville-sur-Yron, Génicourt-sur-Meuse, Ranzières et Marbotte pour la création et restauration de mares, et la plantation de haies. Parallèlement, le Syndicat Mixte a poursuivi son travail d'animation du Réseau Education, fort aujourd'hui de 42 acteurs, via l'intégration de trois nouvelles structures : la base de loisirs de Favières, l'aéromusée Pilâtre de Rozier à Chambley et le musée du Pays de Sarrebourg.

Budget 2012

Le budget consacré au Grand Projet n°5 « Développement de la Vie du Territoire » s'est élevé à 469 090 euros.



GUIDE DE BALADES À VÉLO

CONTEXTE DE L'ACTION

De manière à favoriser le développement d'activités touristiques de nature autour des circulations douces, le Syndicat Mixte a édité en 2009 un guide des 22 balades à vélo présentant des circuits locaux ainsi qu'un itinéraire liant les deux zones du territoire. Ce guide, qui a rencontré un grand succès auprès du public, est désormais épuisé. Il convenait donc de le mettre à jour et de le rééditer pour permettre la promotion de toute l'offre de cyclotourisme sur le territoire du Parc et de donner une information fiable à la clientèle.

OBJECTIFS

Grâce à cette réédition, le Syndicat Mixte du Parc souhaite promouvoir les nouveaux circuits présents sur son territoire, et notamment ceux élaborés par les Communautés de Communes, Communes ou les Conseils Généraux. Le nouveau guide regroupe trois types d'itinéraires : des circuits VTT, des itinéraires sur véloroutes et des itinéraires sur des petites routes de campagne.

DESCRIPTIF

Ce guide à destination du grand public se présente sous la forme d'un petit livret scindé en deux parties. La première présente une sélection de quelques itinéraires VTT. La seconde partie du guide propose des itinéraires de découverte du Parc à vélo par les petites routes départementales et sur les véloroutes nouvellement créées. Chaque circuit permet de découvrir une espèce animale ou végétale familière du lieu et prend ainsi le nom de l'espèce emblématique. Les itinéraires ont été raccourcis (de 20 à 40 km) afin de proposer des découvertes à la journée ou sur un week-end.



PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 10 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 7 900 €

RTE : 2 100 €

BILAN DE L'ACTION

Le guide des balades à vélo a été réédité en 2012 ; il est mis en vente au prix de 3 € TTC. Un prix « revendeur-partenaire » a été fixé à 1,50 € TTC. La distribution se fait essentiellement par le biais des Offices de Tourisme et des Salons du livre ou lors d'expositions sur la thématique du vélo. Un document d'appel diffusé dans tous les établissements touristiques permet d'en faire la promotion et de commander l'ouvrage auprès du Syndicat Mixte du Parc.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Conseils Généraux, Communautés de Communes du Val de Moselle, du Chardon Lorrain, du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue, Offices de Tourisme de Toul, Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson, Metz et Commercy, Pays de Sarrebourg, Maison de la Crouée, Domaine de Lindre.

CHIFFRES CLÉS

328 exemplaires vendus depuis l'été 2012

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY

ORGANISATION D'UN ÉDUCTEUR AUTOUR DU SAFRAN

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de la mise en réseau des acteurs touristiques, le Syndicat Mixte du Parc organise chaque année des journées d'échanges dédiées au tourisme durable. Il s'agit de répondre aux besoins de connaissance et d'information des acteurs touristiques afin de renforcer la qualification et la structuration de l'accueil sur le territoire. Cette année, une journée a été organisée en octobre à Lucey sur la thématique « Valoriser les filières agricoles dans son activité touristique : l'exemple du safran ».

OBJECTIFS

Cette journée de découverte avait pour objectifs de :

- présenter la diversité des produits régionaux issus du territoire du Parc ;
- faire un zoom sur une nouvelle production, le safran, et sa valorisation par l'innovation ;
- faire connaître les partenariats engagés en proposant des témoignages et des échanges d'expériences.

DESCRIPTIF

La gastronomie et le tourisme entretiennent une relation mutuellement bénéfique qui peut profiter à l'attractivité d'un territoire et à son développement économique. De multiples acteurs peuvent jouer un rôle dans le développement des filières agricoles ou dans la valorisation des productions qui en sont issues.

En partenariat avec l'entreprise Baba de Safran, safranière installée depuis près de trois ans sur la commune de Lucey, la journée de découverte a permis aux participants d'échanger autour d'exemples d'actions mises en œuvre sur le territoire du Parc : présentation de l'activité de production de safran et de sa valorisation, visite de la safranière, visite de la Maison Lorraine de Polyculture, visite de la cave Lelièvre et présentation de la démarche d'innovation marketing autour des vins des Côtes de Toul.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 2 000 €

Conseil Régional de Lorraine : 2 000 €

BILAN DE L'ACTION

Une trentaine de participants ont répondu présents à l'invitation lancée par le Syndicat Mixte. A l'issue de la journée, les prestataires touristiques ont exprimé leur volonté d'aller plus loin sur ce sujet peu connu, via par exemple l'organisation d'ateliers culinaires. Des partenariats entre différentes filières agricoles ont émergé afin de tester de nouvelles productions : fromage de chèvre au safran, confitures...

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Commune de Lucey, Communauté de Communes du Toulais, Baba de Safran, Maison Lorraine de Polyculture, Domaine Lelièvre.

CHIFFRES CLÉS

1 trentaine de participants

CONTACTS PARC

Jenny SAFFROY et Anne VIVIER

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



■ Animation des acteurs touristiques du territoire

RÉDACTION DE FICHES-CONSEILS À DESTINATION DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc soutient les projets d'hébergements touristiques favorisant la découverte du territoire à l'exemple des Gîtes Panda ou des Hôtels au Naturel.

En 2007, la Fédération des Parcs a souhaité développer son propre outil pour marquer les hébergements et les prestations touristiques au sein des Parcs. Cet outil, la Marque Parc, est un outil d'animation lisible et adapté aux besoins des Parcs, des acteurs du tourisme et des clientèles. La Marque Parc permet d'identifier des produits, services ou savoir-faire respectant les valeurs des PNR. Le Syndicat Mixte souhaite décliner cet outil sur son territoire, et notamment sur les prestations d'hébergement.

OBJECTIFS

De manière à constituer une boîte à outils permettant de traduire concrètement les critères du référentiel de la Marque « Accueil du Parc », la rédaction de fiches-conseils à destination des prestataires touristiques a été engagée. Ces fiches, adaptées aux différents types d'hébergement, ont pour but d'accompagner les professionnels et les acteurs touristiques dans la mise en oeuvre de la marque.

DESRIPTIF

Il s'agit de réaliser des fiches-conseils dans les différents domaines issus du référentiel de la Marque « Accueil du Parc », et intégrant les enjeux propres au territoire du Parc (développement durable, protection de la biodiversité, valorisation des paysages....). Dans chacun des domaines observés, la boîte à outils est constituée d'une fiche clef, de fiches thématiques et de fiches techniques. Les thématiques abordées sont issues des diagnostics énergétiques et de la mise en réseau autour de la thématique « Accueillir au jardin »... qui ont abouti à un état des lieux précis de la situation de chaque type de prestations touristiques.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 1 500 €

Conseil Régional de Lorraine : 1 000 €

RTE : 500 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, le Syndicat Mixte du Parc a poursuivi la rédaction de fiches-conseils autour de la thématique de l'aménagement des espaces extérieurs (jardins, espaces de transition) et du « bâtiment et espace de vie ». À terme, l'objectif est de constituer une « boîte à outils » disponible sur le site Internet du Parc (espace « Pro ») en vue de contribuer à une amélioration globale de l'offre touristique et de répondre aux critères de la Marque « Accueil du Parc ».

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Meurthe-et-Moselle Tourisme, CAUE, École d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes.

CHIFFRES CLÉS

1 fiche clef : « l'aménagement des espaces extérieurs »

2 fiches thématiques : « aménager des espaces de transitions » et « accueillir au jardin »

1 fiche technique : « aménager un jardin d'hôtes »

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY



PROJET D'INTERPRÉTATION ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ÉCO-JARDIN

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis 2008, l'Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes dispose d'un nouvel aménagement de son jardin. Celui-ci, à la fois démonstratif et pédagogique, est composé de différents espaces thématiques qui permettent à l'ensemble des publics d'appréhender au mieux le jardinage écologique. Différents espaces permettent de comprendre la rotation des cultures, le paillage du sol, la gestion de l'eau, le compostage, la préservation de la biodiversité, les plantes utiles, les variétés anciennes...

OBJECTIFS

Afin de sensibiliser et d'inciter les visiteurs à des démarches plus responsables, notamment en matière d'éco-jardinage et de respect de la biodiversité, un projet d'installation de modules d'interprétation a été initié par l'Écomusée. Le projet intègre par ailleurs comme objectif de rendre le jardin accessible à tous, via la mise en accessibilité des installations aux publics en situation de handicap. A terme, le projet vise l'obtention du label « Tourisme et Handicap ».

DESRIPTIF

Ludiques et pédagogiques, vingt modules d'information seront répartis sur les cinq zones de l'éco-jardin autour de thématiques comme la gestion de l'eau, la rotation des cultures ou encore le compostage. Les supports d'interprétation prennent différentes formes : bornes ludiques et informatives, boîtes à toucher et à lever...

Pour faciliter la découverte des différentes installations, une « malle découverte » est proposée aux visiteurs en situation de handicap, comprenant des outils adaptés et favorisant l'utilisation des cinq sens.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 16 770 € HT

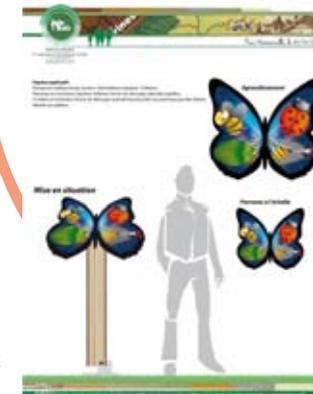
Conseil Régional de Lorraine : 6 037 €

FEADER - LEADER Ouest PnrL : 7 378 €

Autofinancement : 3 355 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, le Syndicat Mixte du Parc a accompagné techniquement la réalisation de cette opération dans le cadre du programme LEADER Ouest PnrL. Le programme d'équipement et le plan détaillé de l'éco-jardin ont été réalisés par la société Pic-Bois, spécialisée dans l'interprétation durable. Les travaux devraient être engagés au printemps 2013.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Programme européen LEADER, Conseil Régional de Lorraine, DIRRECTE, Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes.

CHIFFRES CLÉS

20 modules d'interprétation

CONTACTS PARC

Jenny SAFFROY et Coralie JEANCOLAS

EXPOSITION

« ITINÉRAIRE DE LAVOIRS ET D'IMAGES EN MEUSE »

CONTEXTE DE L'ACTION

La Biennale Internationale de l'Image de Nancy est actuellement la seule manifestation du nord-est de la France dans le domaine de la photographie à présenter des jeunes créateurs et des artistes internationalement reconnus dans un même milieu, au service de l'art contemporain. À l'été 2010, lors de la 16^e édition, les organisateurs et le Syndicat Mixte du Parc ont accompagné la décentralisation de la manifestation dans douze lavoirs de la Meuse.

OBJECTIFS

Dans le cadre de la 17^e édition de cette manifestation, le Syndicat Mixte du Parc a souhaité poursuivre l'opération auprès des communes de son territoire. Les objectifs sont :

- valoriser le patrimoine des lavoirs de Meuse par le biais de la création artistique ;
- permettre une mise en réseau des communes autour d'un patrimoine commun ;
- proposer aux habitants et aux visiteurs de découvrir à la fois le patrimoine des lavoirs présent sur le territoire et des photographes de renommée internationale.

DESCRIPTIF

Les communes de Meuse possédant un lavoir restauré ont été contactées par le Parc afin de savoir si elles souhaitaient participer à l'opération à l'été 2012. Douze d'entre elles se sont portées volontaires. Suite à cette consultation, plusieurs comités de pilotage ont été mis en place afin de concevoir un circuit thématique valorisant le patrimoine lié à l'eau et la création photographique contemporaine. Pendant toute la durée de l'exposition (de juin à septembre), une stagiaire a assuré la coordination de l'opération auprès des communes participantes.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 21 800 €

Conseil Régional de Lorraine : 5 400 €

RTE : 5 000 €

Conseil Général de la Meuse : 10 086 €

Ingénierie Parc : 7 400 € (y compris stagiaire)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

12 communes partenaires (Saint-Remy-la-Calonne, Gécourt-sur-Meuse, Troyon, Dompierre-aux-Bois, Seuzey, Rouvrois-sur-Meuse, Lacroix-sur-Meuse, Saint-Mihiel, Loupmont, Rambucourt, Commercy et Géville), Codecoms du Pays de Commercy, du Sammiellois, du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue, CAUE de la Meuse, Biennale Internationale de l'Image de Nancy, Association des Amis du Patrimoine de Rouvrois, Offices de Tourisme de Commercy, Saint-Mihiel et Val de Meuse...

CHIFFRES CLÉS

12 communes participantes

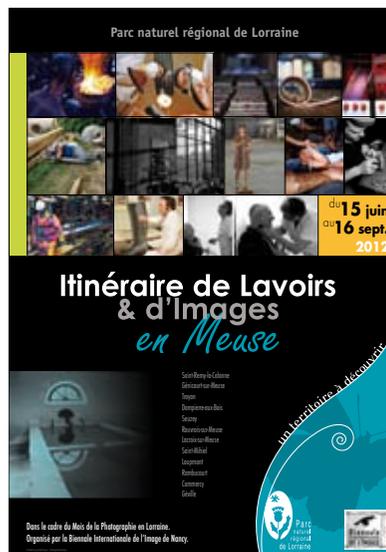
8 000 à 10 000 visiteurs sur les 3 mois d'ouverture

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE

BILAN DE L'ACTION

En 2012, l'exposition « Itinéraires de lavoirs et d'images » s'est tenue dans douze communes de la Meuse sur la période estivale. Douze artistes photographes de renommée nationale et internationale ont ainsi pu exposer leurs œuvres. En parallèle, un programme a été édité, décliné en deux circuits culturels et touristiques permettant aux habitants et aux visiteurs de découvrir le territoire meusien, ainsi que les choses à faire et à voir à proximité des expositions. Enfin, le partenariat avec le CAUE de la Meuse a permis d'organiser une conférence sur les métiers de la restauration des édifices liés à l'eau à Lacroix-sur-Meuse.



Lavoir de Loupmont

Saint-Remy-la-Calonne

Expo au fil de l'eau des lavoirs

Comme en 2010, la Biennale internationale de l'image a proposé au Parc naturel régional de Lorraine de décentraliser les œuvres photographiques de 12 artistes dans 12 lavoirs meusiens. Cette deuxième édition de l'« Itinéraire de lavoirs et Images en Meuse » passe par Saint-Remy-la-Calonne, qui souhaitait en être. Si précédemment les artistes avaient travaillé sur le thème de l'eau, cette fois, ils s'attellent « aux métiers ». Ainsi depuis hier, les visiteurs peuvent découvrir dans le lavoir du village les œuvres de Dominique Tibéri. Une série de photos intitulées « Chez Jeannot », petit garagiste de village d'une

autre époque. L'exposition sera visible jusqu'au 16 septembre, tous les jours de 10 h à 19 h. Deux étudiants de la commune animeront cette visite. Cette exposition fait partie d'un itinéraire de 150 km à travers la Meuse à faire à pied, en voiture ou à vélo. Il permet de découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine meusien lié à l'eau (lavoirs, geyers, fontaines). Jeudi, l'artiste s'occupait des derniers préparatifs de l'exposition sous l'œil attentif du maire Daniel Breton et de Jean Claude Humbert président de la Codecom de Fresnes venu encourager cette initiative. Renseignements contacts :



■ Durant les préparatifs de l'exposition de Dominique Tibéri intitulée « Chez Jeannot » qui est visible depuis hier.

Territoire du Parc naturel régional de Lorraine au 03.83.81.67.67 ou

03.29.91.33.16 ou 03.29.89.06.47 ou www.pnr-lorraine.com

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Lavoir de Saint-Mihiel



Lavoir de Rouvrois-sur-Meuse

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Médiation culturelle

PROJET DE COOPÉRATION INTER-PARCS AUTOUR DU PAYSAGE INDUSTRIEL

CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du volet « coopération » des programmes LEADER, les PNR du Pilat, Vercors, Monts d'Ardèche et Lorraine ont décidé de mener entre 2011 et 2013 un projet de résidences d'artistes sur la thématique du patrimoine industriel. L'objectif de ce projet réside dans la volonté de s'appuyer sur les paysages industriels comme des témoins d'une activité économique sur les territoires ruraux. La présence d'artistes en résidence est un moyen de rassembler de multiples partenaires (associations, habitants, élus...) et de les sensibiliser à une problématique commune.

OBJECTIFS

En 2012, dans le cadre de ce programme de coopération inter-parcs, l'objectif était d'accompagner l'artiste Suzanne BÜRNER dans la production de son œuvre à Euville.

DESCRIPTIF

Les partenaires du projet ont été associés à toutes les étapes de la commande à l'artiste. Le Syndicat Mixte du Parc a assuré une coordination générale du projet. En 2012, un partenariat a été engagé avec la Fondation de France et l'action Nouveaux Commanditaires, qui a permis la mise en place d'une méthodologie de travail innovante et d'un mécénat culturel sur ce projet de coopération.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 40 154 €

FEADER - LEADER Ouest PnrL : 16 256 €

Conseil Régional de Lorraine : 8 598 €

Direction Régionale des Affaires Culturelles : 8 500 €

Conseil Général de la Meuse : 2 000 €

Ingénierie Parc : 4 800 €



Séance dédicace de Suzanne BÜRNER



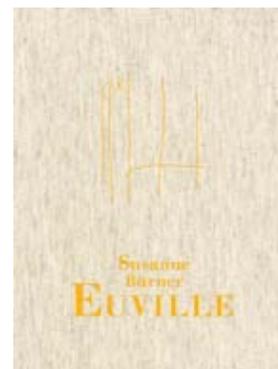
Inauguration des productions artistiques (Euville)



© Phoebe MEYER

BILAN DE L'ACTION

Suzanne BÜRNER, artiste allemande, a été accueillie à partir de l'automne 2011 sur le site des carrières d'Euville. Lors de ses différentes venues, elle a rencontré les partenaires locaux et plus spécifiquement l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes du Pays de Commercy. Ces derniers ont souhaité passer une « commande » à l'artiste : la réalisation d'une œuvre pérenne qui puisse nourrir la réflexion engagée sur les transformations du paysage des carrières d'Euville et être un « objet » de valorisation du site. Lors de ces différents séjours, l'artiste a pu collecter les récits d'anciens carriers et de personnes ayant des membres de leur famille liés à l'histoire des carrières. Elle a également exploré et photographié les galeries d'extraction de la pierre sur lesquelles figurent les graffitis des carriers entre les années 1907 à 1960. Ces derniers évoquent des aspects inédits et très vivants de la vie des ouvriers à travers leurs conditions de travail, leur quotidien et les événements. Au final, la proposition de Suzanne BÜRNER prend la forme d'un livre d'artiste, d'un film et de tirages photographiques. L'inauguration de ces productions artistiques s'est tenue le 7 octobre 2012 sur le site des carrières d'Euville.



Extrait du livre « Euville » de Suzanne BÜRNER

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de la Meuse, DRAC, LEADER, PNR du Pilat, des Monts d'Ardèche et du Vercors, Communauté de Communes du Pays de Commercy, Commune d'Euville, Office de Tourisme du Pays de Commercy, Fondation de France - Action Nouveaux Commanditaires -, OMA de Commercy, Association pour le Développement du Circuit de la Pierre d'Euville, Association Le Vent des Forêts...

CHIFFRES CLÉS

Une dizaine de partenaires locaux associés
Plus de 400 personnes à l'inauguration

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE

« MON VILLAGE DANS LE PARC » ACTION 2011/2012 DU PROGRAMME CONNAIS TON PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Programme transversal du Syndicat Mixte du Parc visant à faire adhérer et participer les habitants aux enjeux environnementaux, « Connais ton Parc » s'inscrit dans un dialogue territorial permettant la coordination et l'information réciproque des politiques des partenaires institutionnels et des acteurs de terrain.

OBJECTIFS

Cette opération visait à mettre l'accent sur la connaissance du village et de ses composantes environnementales, économiques et culturelles.

DESCRIPTIF

Un appel à projets auprès des établissements scolaires du Parc relayé par l'Education Nationale a été lancé en septembre 2011. Les projets, sélectionnés par une commission, se sont déroulés tout au long de l'année. Les enseignants étaient accompagnés par des animateurs spécialisés (éducateurs à l'environnement, artistes..) dans des projets de création de jardins, créations de mares, plantations de haies... Ils ont aussi apporté leur concours à l'organisation des réunions de présentation aux habitants et à leurs camarades dans le cadre des rencontres interclasses qui ont eu lieu en juin (5 journées au château de Moncel à Jarny). De plus, 2 journées « Portes ouvertes » ont été organisées à l'attention des habitants dont la diffusion du film « Comme un poisson dans l'eau » de Patrick Lamaison et un programme de sorties, conférences, animations, chantiers réunissant les initiatives du territoire a été diffusé par les communes du Parc aux habitants.

BILAN DE L'ACTION

Tous les projets ont été réalisés et valorisés auprès des habitants par les classes. La dynamique engagée ces dernières années se confirme et les projets menés conjointement entre les enseignants et les éducateurs permettent des réalisations de plus en plus abouties. La valorisation du projet dans la commune auprès des habitants, des élus et des financeurs est maintenant très bien intégrée dans la dynamique de projet, clôturant ainsi l'année de travail et permettant d'exposer aux yeux de tous les efforts fournis en matière de connaissance des villages et de préservation de l'environnement. Les approches mêlées permettent quant à elles de diversifier le champ des interventions et d'inscrire encore plus profondément l'aspect transversal de ces actions fédératrices de sensibilisation.

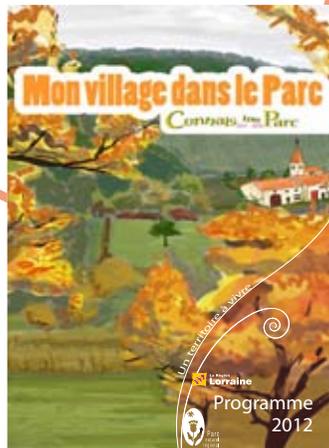
La participation des parents d'élèves et des habitants est en hausse sensible par rapport à l'année précédente.



Participation des parents au creusement de la mare de l'école



Présentation des travaux aux parents et élus



PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 137 900 €

Conseil Régional de Lorraine : 25 000 €

DREAL : 10 000 €

FNADT : 25 000 €

Conseil Général de la Meuse : 10 000 €

Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle : 14 000 €

Conseil Général de la Moselle : 22 000 €

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 4 400 €

Syndicat Déchets et Points de Tri de Pont-à-Mousson : 1 500 €

Ville de Jarny : 3 000 €

EDF : 6 000 €

Caisse d'Épargne : 10 000 €

Parc - autofinancement : 7 000 €



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, DREAL, Conseils Généraux, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Éducation Nationale, communes et établissements scolaires du territoire, réseaux Éducation et Culture.

CHIFFRES CLÉS

45 classes soit 961 élèves

Plus de 2 000 parents et habitants

Résultats du programme Connais ton Parc de 2003 à 2012 : 11 134 élèves

74 % des communes du Parc concernées

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Rencontres interclasses au château de Moncel (Jarny)

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

■ Education au territoire

ANIMATION DU RÉSEAU EDUCATION : ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE DE TRAVAIL LES 15 ET 16 DÉCEMBRE 2011

CONTEXTE DE L'ACTION

La fréquentation scolaire des sites du réseau a marqué le pas et les séjours de classe découverte sont en baisse lente et régulière avec une durée de séjour qui évolue vers 3 jours. Des menaces qui ont incité à réagir. 2 journées de travail avec les membres du réseau Éducation se sont tenues au CPIE Woëvre-Côtes de Meuse.

OBJECTIFS

Rassembler les sites du réseau et les partenaires Éducation Nationale et Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale pour identifier les problèmes à traiter en priorité et prendre des décisions d'actions afin d'enrayer cette tendance.

DESRIPTIF

Les participants se sont retrouvés à Bonzée, au CPIE Woëvre-Côtes de Meuse, les 15 et 16 décembre à l'invitation du Syndicat Mixte du Parc. Ces journées ont permis de cerner des questions de communication, d'accueil, de promotion et de valorisation de la compétence d'ingénierie éducative, défavorisée face aux coûts des transports. Deux groupes ont travaillé en février 2012 à l'élaboration d'un plan d'actions.

C'est ainsi qu'ont été mises en œuvre, en plus des actions du programme annuel, une amélioration de la diffusion et de la connaissance des animations existantes et une démarche de négociation des tarifs de transports. Ces deux axes ont été concrétisés par les actions suivantes assurées par l'équipe technique de la mission Éducation du Syndicat Mixte du Parc :

- rencontre d'élus et techniciens de villes finançant des séjours ;
- newsletter Éducation pour le primaire et pour le secondaire en 3 numéros (rentrée de septembre, février et mai pour préparer la rentrée suivante) ;
- création d'une affiche destinée à interpeller les enseignants ;
- mise en place d'un planning de rencontre de tous les collèges du Parc ;
- conception d'une expérimentation d'un programme spécifique « Découverte Professionnelle » pour les collèges ;
- accompagnement de 3 partenaires au Salon Européen de l'Éducation en novembre 2012 à Paris ;
- diffusion d'une fiche d'information des aides existantes et courrier aux transporteurs lorrains avec mandatement de l'Écomusée comme représentant pour la négociation de 31 structures du réseau.

PLAN DE FINANCEMENT

Conseil Régional de Lorraine : 1 365 €

BILAN DE L'ACTION

Le séminaire a révélé un besoin d'échanges en commun et en profondeur sur des questions rencontrées au quotidien par les sites et les partenaires. Le bilan des actions entreprises ne pourra être tiré qu'en 2013 puisqu'elles ont été appliquées en cours d'année scolaire. La négociation pour les coûts de transport a mis en évidence le besoin d'une structuration administrative du réseau.

Actualités
Le catalogue éducation 2012/2013 est sorti !
Parallèlement à l'édition du catalogue pour les écoles du premier degré, un catalogue spécifique aux centres d'hébergement du Parc, a été envoyé dans toutes les écoles de Lorraine. Ce catalogue vous présente l'ensemble de l'offre éducative du territoire du Parc dans le cadre de la politique de découverte avec hébergement. Pour vous accompagner dans votre projet de classe de découverte, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la mission Éducation du Parc.
Contact : Nathalie Klein / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

Le Musée du Parc de Sambourc quant à lui vous fera découvrir une œuvre de Chagall avec « La Paix dans Chagall » pour les cycles 1, 2 et 3 et les Gallo-Romains pour les cycles 4 et 5 avec « Au temps des Gallo-Romains ».
Contact : 03 87 82 19 08 / 03 87 82 19 09
www.sambourc-musee.com

Chambéry Pâtisserie et son atelier de cuisine fera planer les cycles 3 à 6 en proposant des ateliers de cuisine de fabrication de pain et de fabrication de pâtisseries.
Contact : 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

Le Parc de la Vallée de la Moselle propose des ateliers de découverte de la forêt et de la forêt d'été.
Contact : 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

Le Parc de la Vallée de la Moselle propose des ateliers de découverte de la forêt et de la forêt d'été.
Contact : 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

Contact
Mission Éducation
Nathalie Klein
14, rue de la République
54 000 Nancy
Tél : 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

C'est de saison !
N'attendez pas la « belle saison » pour sortir avec vos élèves... L'été indien n'est pas un vain mot en Lorraine : l'automne et même l'hiver offrent de belles journées. Une grande partie des équipes d'animation du territoire ont la possibilité de vous accueillir tout au long de l'année. Enfin, de nombreuses animations de saison ne peuvent être réalisées qu'en automne et en hiver comme par exemple :

- Le temps des vendanges à Lancy pour cette année, pensez à réserver dès la fin de l'année scolaire pour les vendanges suivantes.
Contact : Mission Éducation du Parc / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com
- La pêche d'été en automne à Lachaussée ou la pêche à Lancy, s'opère avec une découverte des lieux et des traditions locales.
Contact : Mission Éducation du Parc / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com
- La récolte d'hiver à Lancy, une journée pour récolter, transformer, goûter les produits du jardin et du verger.
Contact : Mission Éducation du Parc / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com
- La récolte d'hiver à Lancy, une journée pour récolter, transformer, goûter les produits du jardin et du verger.
Contact : Mission Éducation du Parc / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com
- La récolte d'hiver à Lancy, une journée pour récolter, transformer, goûter les produits du jardin et du verger.
Contact : Mission Éducation du Parc / 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com

Contact
Mission Éducation
Nathalie Klein
14, rue de la République
54 000 Nancy
Tél : 03 83 84 25 46
nat.klein@mission-education.com



Tiré du filet (Lachaussée)



Animation autour des truffes Maison des truffes et de la trufficulture (Boncourt-sur-Meuse)



Préparation du renouvellement de la Charte

Tous les douze ans, les Parcs naturels régionaux ont l'obligation de procéder à la révision de leur Charte, afin d'obtenir de l'État un renouvellement de leur classement. Cette étape est pour le Parc une occasion de construire avec tous les acteurs du territoire et les habitants un projet concerté et partagé, de se remettre en question et de prendre en compte l'évolution du contexte territorial. Le Syndicat Mixte s'est lancé dans cette démarche de révision qui engagera tous les signataires et qui devrait aboutir en 2015.

Objectifs

Le classement du PnrL en Parc naturel régional a été renouvelé par décret en date du 1^{er} février 2003. Les dispositifs législatifs du Grenelle 2 de l'Environnement portent désormais la validité des Chartes des Parcs naturels régionaux à 12 ans. En conséquence, la Charte arrivera à terme à l'horizon 2015. À l'approche de l'échéance de son classement, le Syndicat Mixte s'est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. Sur la base de différentes études préalables, un nouveau projet de Charte sera construit en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Outre le renouvellement du label « Parc naturel régional », l'objectif est également d'obtenir la labellisation Agenda 21 de la future Charte du Syndicat Mixte du Parc. Cette reconnaissance induit que le projet de Charte s'inscrit dans un cadre de référence et répond aux finalités pour les projets territoriaux de développement durable.

Descriptif

Pour répondre à ces objectifs stratégiques, le Syndicat Mixte du Parc a mis en place une programmation opérationnelle déclinée selon deux grands axes.

• Mettre en place, développer et renseigner au sein de la structure Parc une procédure d'évaluation en continu de la Charte

Dans le cadre de la construction du nouveau projet de territoire, le Syndicat Mixte Parc a engagé en 2012 une réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte (questions évaluatives, indicateurs de suivi, temps de l'évaluation, communication des bilans...) et d'un dispositif de suivi de l'évolution du territoire par le déploiement d'un Observatoire du territoire.

En parallèle depuis 2010, le Syndicat Mixte du Parc a initié la mise en place d'un dispositif d'évaluation en continu de sa Charte par le déploiement du logiciel EVA. Décliné de façon opérationnelle en une série de fiches, cet outil permet d'analyser la façon dont les orientations et les mesures de la Charte ont été mises en œuvre par le Syndicat Mixte pendant la période de classement. Les informations contenues dans les fiches sont notamment utilisées pour la

réalisation annuelle des rapports d'activités du Syndicat Mixte, ainsi que pour l'évaluation des conventions et des programmes financiers.

• Préparer le renouvellement de la Charte

Débuté en novembre 2011, le travail de rédaction du projet de Charte et de réalisation du Plan du Parc s'est prolongé en 2012. Dans ce cadre, de nombreuses réunions de travail ont été organisées avec les partenaires de manière à identifier les grandes lignes d'actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire 2015-2027, ainsi que les engagements respectifs des signataires de la Charte.

Validé lors du Comité Syndical du 2 juillet, l'avant-projet a ensuite fait l'objet d'un examen préalable à l'avis intermédiaire, conduit par le rapporteur du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), le Ministère et les services de la DREAL. De manière générale, la qualité des documents transmis a été soulignée. Toutefois, un certain nombre d'ajustements a été demandé par les services instructeurs en vue de la présentation de l'avant-projet au CNPN pour avis intermédiaire. Le projet amendé au regard des observations formulées dans le cadre de l'examen préalable (contenu des objectifs opérationnels touchant à l'urbanisme, la prise en compte du paysage ou la circulation des véhicules à moteur...) a été validé lors du Comité Syndical du 8 octobre.

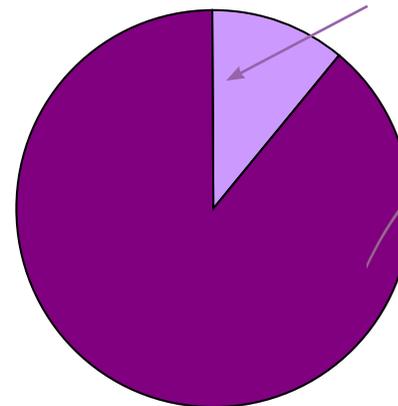
Les 20 et 21 septembre 2012, une visite de territoire a permis de présenter au Ministère de l'Écologie et aux rapporteurs du CNPN et de la Fédération des Parcs les principaux enjeux et orientations du projet de territoire pour la période 2015-2027.

Le 20 novembre, l'avant-projet de Charte et le Plan de Parc ont été présentés pour avis intermédiaire au CNPN, à la Fédération des Parcs et au Ministère de l'Environnement.

Budget 2011

Le budget consacré au Grand Projet n°6 « Préparation du renouvellement de la Charte » s'est élevé à 119 521 euros.

12 % du budget « actions »



- Contribution au maintien et au développement de la biodiversité
- Participation à la lutte contre le changement climatique
- Accompagnement des Grands Pôles Structurants
- Aménagement Durable du Territoire
- Développement de la Vie du Territoire
- Préparation du renouvellement de la Charte
- Projets Transversaux



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Evaluation en continu et renouvellement de la Charte du Parc

RÉALISATION DU PLAN DE PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Depuis près de trois ans, le Syndicat Mixte du Parc s'est engagé dans la procédure de révision de sa Charte. Objectif : imaginer un nouveau projet de territoire à l'horizon 2015-2027.

Dans le cadre de cette procédure, le dossier de renouvellement d'un Parc naturel régional doit comporter différents documents étroitement liés dont le Plan de Parc, document cartographique prospectif comportant tous les aspects réglementaires et mettant en évidence les engagements du territoire dans la mise en œuvre du projet.

OBJECTIFS

Il s'agit de réaliser le Plan de Parc, sur lequel doivent être représentées de façon synthétique et lisible les orientations et les mesures de la Charte, sur un fond de plan au 1/100 000^e.

DESRIPTIF

Pour ce faire, un poste de chargé de mission a été créé. Plusieurs étapes de travail ont été menées, en lien étroit avec les partenaires et signataires du projet :

- recueil et structuration des données nécessaires à la traduction du projet du territoire en un Plan de Parc ;
- conception de la forme du plan et d'une sémiologie graphique adaptée et conforme aux attentes des instances nationales ;
- réalisation d'une cartographie exhaustive, spatialisant les enjeux du territoire ainsi que les orientations stratégiques déclinées dans le projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 37 061 €

Conseil Régional de Lorraine : 18 531 €

FEADER : 18 530 €

BILAN DE L'ACTION

Initié en 2011, le travail d'élaboration du Plan de Parc s'est poursuivi de façon concomitante à la rédaction du projet de Charte. Il a fait l'objet d'un important travail de concertation qui a permis de dégager et de cartographier les mesures et dispositions identifiées comme prioritaires.

Validé lors du Comité Syndical du 8 octobre 2012, le Plan de Parc a été imprimé et envoyé pour être soumis à avis intermédiaire du Conseil National de Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

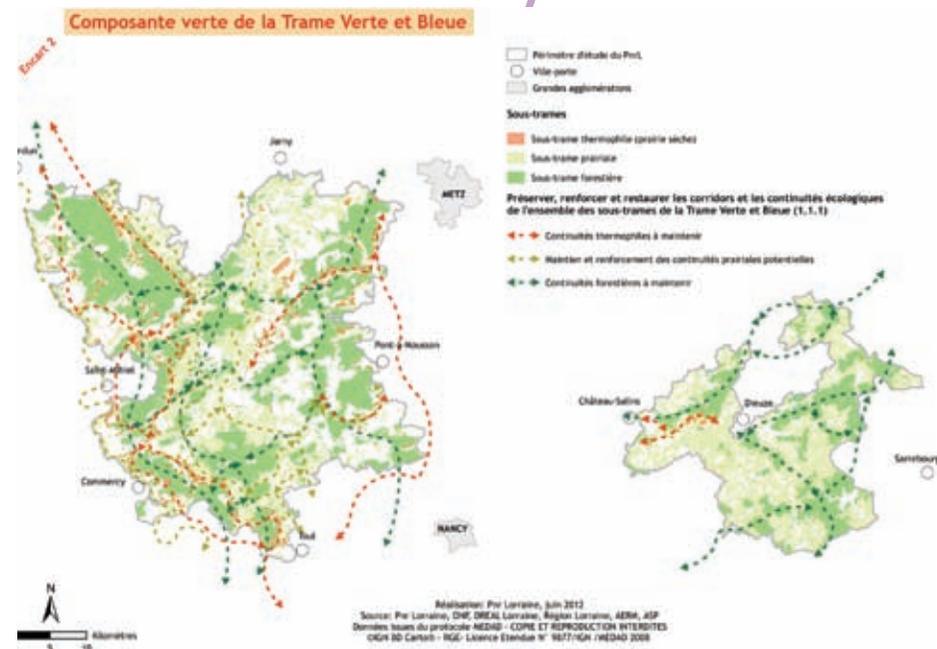
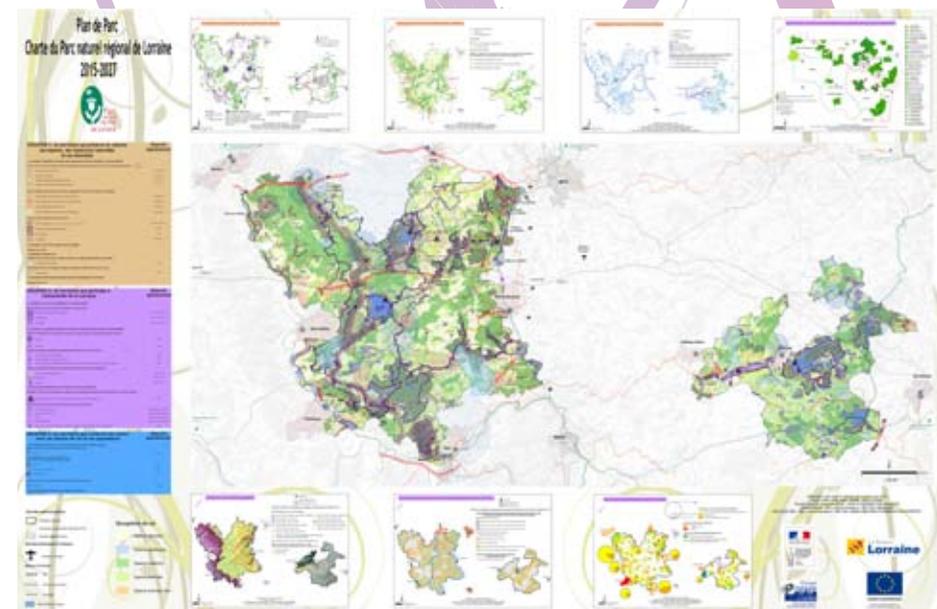
Conseil Régional de Lorraine, DREAL, Conseils Généraux, Directions Départementales des Territoires, CRPF, ONF, Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie, Chambres des Métiers et de l'Artisanat.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 600 personnes associées à l'élaboration du projet de Charte.

CONTACT PARC

Raphaël GOUILL



Projets transversaux : Communication et mise en réseau / Coopération internationale

La communication et la coopération internationale viennent en support et contribuent à mettre en valeur les six grands projets qui constituent la ligne directrice des actions du Parc.

Conservation de la Biodiversité, participation à la lutte contre le changement climatique, appui au développement de Grands Pôles Structurants, Aménagement Durable du Territoire, Développement de la Vie du Territoire et enfin Renouveau de sa Charte : les six projets du Parc forment le cœur de l'ensemble des opérations menées en matière de communication et de coopération internationale.

Objectifs

• Communication et mise en réseau

Il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc de venir en support et de valoriser l'ensemble des actions menées, et de gagner en proximité notamment auprès des habitants du territoire. L'enjeu est également de placer le Syndicat Mixte du Parc en tant qu'acteur majeur du développement de son territoire. Pour ce faire, la stratégie du Syndicat Mixte du Parc en matière de communication doit permettre de faire connaître son action sur le territoire auprès des collectivités territoriales et des habitants, de développer les liens avec les médias et relayer les actions des partenaires, et de valoriser les savoir-faire et les expérimentations en vue de leur transfert.

• Coopération internationale

Il s'agit de positionner le Parc en tant qu'acteur dans son environnement national et international et d'établir des réseaux de partenariat dans tous ses domaines d'intervention. La mutualisation de moyens et l'économie d'échelle doivent également permettre de mettre en œuvre des projets culturels et touristiques, et d'acquérir des savoir-faire notamment dans les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

Descriptif

• Communication et mise en réseau

En 2009, le Comité Syndical a exprimé le désir de réorienter la communication du Syndicat Mixte du Parc. Communication grâce au web, édition du magazine « Côté Parc »... devenu désormais un rendez-vous pour les habitants du territoire du Parc.

Côté Parc, le magazine du PnrL, qui existe désormais depuis plus de deux ans, est devenu un outil incontournable à destination notamment des habitants du territoire et des touristes. Il offre une information complète sur des sujets variés dont le Syndicat Mixte est l'initiateur et/ou l'accompagnateur. Cette année, deux nouveaux numéros de Côté Parc sont parus : l'un consacré aux financements européens de projets, l'autre au projet de Charte.

Le site Internet, renouvelé depuis décembre 2011, a fait l'objet d'une analyse de fréquentation ; des modifications prévues pour 2013 (changement des entrées de rubriques du site, améliorations visuelles...) devraient permettre d'augmenter son attractivité et son ergonomie.

Cette année, la communication sur le réseau social Facebook a été amplifiée ; le Syndicat Mixte dispose désormais d'une page attractive et dynamique sur laquelle les différents événements organisés sur le territoire sont annoncés.

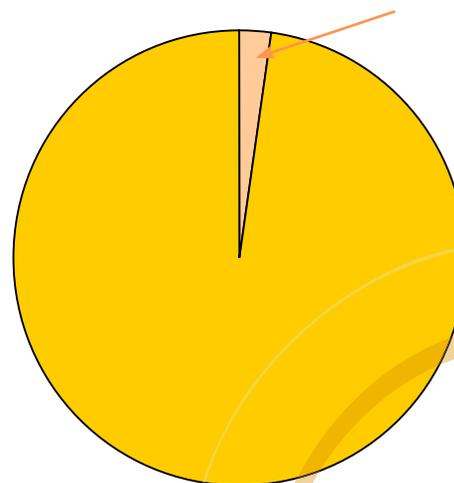
• Coopération internationale

S'agissant de la coopération internationale, la mise en place de projets se fait notamment via le programme communautaire LEADER. Dans ce cadre, un projet de coopération a été initié en 2009 entre les territoires des GAL Clervaux-Vianden (Luxembourg), Haute-Sûre Forêt d'Anlier (Belgique) et Ouest PnrL. L'objectif du projet est de créer un outil d'information, de communication et de planification SIG visant à favoriser la découverte ludique des territoires porteurs. En 2012, les deux premières phases de l'opération ont été lancées : réalisation d'une plateforme de communication SIG à partir du géo-référencement de circuits touristiques et d'itinéraires ; conception d'un synopsis invitant à la découverte des trois territoires. De plus, toujours dans le cadre d'un programme LEADER, les PNR du Pilat, du Vercors, des Monts d'Ardèche et de Lorraine ont décidé de mener entre 2011 et 2013 un projet de résidences d'artistes sur la thématique du paysage industriel.

Budget 2012

Le budget consacré à la Communication et à la Mise en Réseau s'est élevé à 20 680 euros.

2 % du budget « actions »



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux

Coopération internationale et INTERREG

RÉSEAU DES PARCS DE LA GRANDE REGION PROMOTION DES TERRITOIRES

CONTEXTE DE L'ACTION

Reconnu comme un des acteurs opérationnels dans le processus de construction de la Grande Région, le réseau des Parcs Naturels, constitué de 9 Parcs, est une réalité depuis 2009. Le Parc naturel régional de Lorraine a été très actif dans sa mise en place, l'enjeu étant de développer des projets communs visant à renforcer le positionnement des zones rurales et des Parcs. Ceux-ci se placent ici comme des acteurs privilégiés du développement en milieu rural et, à ce titre, comme des destinations touristiques et culturelles incontournables sur le territoire

OBJECTIFS

Un des objectifs du réseau est la promotion commune et la mise en valeur des milieux naturels auprès du grand public, le but étant d'améliorer la connaissance réciproque des populations de part et d'autre de la frontière.

DESCRIPTIF

Parmi ces actions de promotion, la réalisation d'une campagne photographique des territoires et son utilisation dans les supports de promotion communs et particuliers doit contribuer à l'amélioration de la connaissance des territoires par les habitants, élus, et autres acteurs.

Trente photos grand format et haute définition vont permettre de mieux appréhender paysages et milieux naturels qui forment l'identité d'un territoire.

La réalisation de cette action contribue à une vision commune transfrontalière pour l'aménagement durable du territoire. Cette campagne de promotion est le socle du développement des activités du réseau en faveur des zones rurales dont les Parcs sont les représentants et acteurs privilégiés au sein de la Grande Région.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 30 534 €

INTERREG : 15 266 €

Conseil Régional de Lorraine : 1 268 €

Ingénierie Parc : 14 000 €

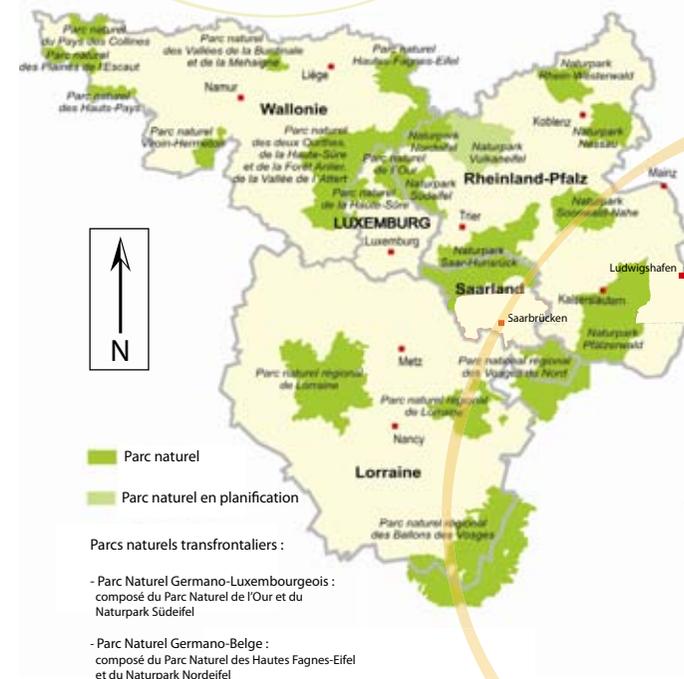
BILAN DE L'ACTION

Cette action commune a permis de valoriser le réseau et de promouvoir les territoires de projet des Parcs.

Les Parcs ont vocation à être des territoires d'expérimentation et d'innovation : ils portent un rôle stratégique et, au même titre que cette campagne photographique, mènent à bien des actions de coopérations et partenariats transfrontaliers durables dans le but de construire, à terme, un avenir commun.



Les parcs naturels de la Grande Région



Source: Ministerium des Innern und für Sport Rheinland-Pfalz - Oberste Landesplanungsbehörde
Modifications: Staudt Jean-Marc, Parc Naturel de la Haute-Sûre



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Parcs naturels de la Grande Région, Conseil Régional de Lorraine, DREAL.

CHIFFRES CLÉS

9 Parcs Naturels composent le réseau : Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our (Luxembourg), Parcs naturels de la Vallée de l'Attert, de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier, des Deux Ourthes et des Hautes Fagnes-Eifel (Belgique), Parcs naturels Nordeifel parties Rhénanie-Palatinat et Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne), Parc naturel régional de Lorraine.

CONTACT PARC

Stéphanie WINKEL HEINTZ

LE PARC SUR FACEBOOK



CONTEXTE DE L'ACTION

Facebook est un réseau social devenu incontournable désormais dans la communication web. En France, les connectés « actifs » sur Facebook sont au total 7 millions. Il paraît essentiel de faire figurer le Syndicat Mixte du Parc parmi les structures lorraines utilisatrices.

OBJECTIFS

L'objectif est de créer l'identité du Parc naturel régional de Lorraine sur Facebook, de pouvoir ainsi communiquer avec simplicité et réactivité auprès des personnes qui « aiment » la page du Parc. Il s'agit également de donner une identité visuelle claire au Parc, et « dans l'air du temps », avec l'approche nouvelles technologies/présence sur le web, et l'ancrer ainsi dans ce réseau social conséquent.

DESCRIPTIF

La page créée apporte des informations claires et concises sur le Parc, le présente, le situe géographiquement, et incite les personnes du réseau social Facebook à « aimer la page ». La page est alimentée en actualités diverses, par la diffusion de photos du territoire ou d'événements, de statuts positionnés « grand public » avec un ton positif, ou encore par des liens vers d'autres pages, sites internet, personnes...

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 310 €

BILAN DE L'ACTION

La page Facebook, si elle a été créée en mai 2011, a pris réellement son envol en termes d'actualités diffusées à partir du printemps 2012. Il y a eu au total 98 personnes qui ont aimé le Parc sur sa page Facebook entre le printemps et l'automne 2012, ce qui est au-delà des objectifs espérés. Si l'on considère que chaque personne fan du Parc peut en parler à ses amis sur Facebook, cela fait une audience potentielle de 40 326 personnes. Les personnes qui aiment le Parc appartiennent essentiellement à la tranche d'âge « 25-45 ans » (pas surprenant puisque c'est le cas pour l'essentiel des inscrits).



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine.

CHIFFRES CLÉS

98 personnes « aiment » le Parc.

CONTACT PARC

Clémentine MERVELET

MARQUAGE DES VÉHICULES AUX COULEURS DU PARC

CONTEXTE DE L'ACTION

Ces dernières années, le Syndicat Mixte du Parc a procédé à un renouvellement de sa flotte de véhicules. Les voitures qui disposaient d'un marquage (logo du Parc) ont été vendues ou sorties de la circulation.

OBJECTIFS

Il s'agit pour le Syndicat Mixte du Parc d'avoir une flotte de véhicules qui devienne un véritable outil de communication : les voitures seront marquées aux couleurs et motifs de la charte graphique. Il s'agit par ailleurs d'être visible là où les agents se rendent sur le terrain.

DESCRIPTIF

En 2012, le marquage des 7 véhicules du Parc aux couleurs de la charte graphique a été initié, en vue d'identifier le Parc et ses agents, de montrer indirectement le travail de terrain réalisé par l'équipe technique sur tout le secteur. Le marquage des véhicules reste une façon efficace pour présenter l'étendue du territoire du Parc : si un automobiliste ou un piéton croise une voiture du Parc, il y a de fortes chances pour qu'il se trouve à cet instant sur l'une des 188 communes classées.

PLAN DE FINANCEMENT

Conseil Régional de Lorraine : 1 200 €

BILAN DE L'ACTION

En 2012, les véhicules du Parc ont tous été marqués aux couleurs du Parc : logo, adresse vers le site internet et baseline « une autre vie s'invente ici ».



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Régional de Lorraine, entreprise 1monde2com.

CHIFFRES CLÉS

7 véhicules marqués

CONTACT PARC

Clémentine MERVELET

Contribution au maintien et au développement de la biodiversité

Participation à la lutte contre le changement climatique

Accompagnement des Grands Pôles Structurants

Aménagement Durable du territoire

Développement de la vie du territoire

Préparation du renouvellement de la Charte

Projets transversaux



Des opérations transverses au service du territoire

LES MAET PRAIRIES NATURELLES

CONTEXTE DE L'ACTION

Le Syndicat Mixte du Parc a mis en place depuis 2008 un programme de préservation de ces prairies les plus remarquables sur les zones Natura 2000 et sur les zones Ouest puis Est du Parc par la réalisation d'un programme MATER (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) « prairies remarquables » au sein duquel les agriculteurs s'engagent dans des contrats garantissant la préservation de la flore. Depuis 2010, ce programme est mis en place sur la zone mosellane du Parc en partenariat avec le département.

En 2012, le PAE des prairies de la Vallée de la Seille a été programmé.

OBJECTIFS

Protéger par le biais de contrats MAET Prairies, les prairies les plus remarquables de la zone Est du Parc, en particulier les prairies à enjeux majeurs biodiversité et les prairies situées en ENS du Département de la Moselle. Mettre en œuvre des contrats sur les sites Natura 2000 de la Vallée de la Seille.

DESRIPTIF

Le Syndicat Mixte du Parc établit des recommandations de mesures de gestion permettant la conservation des prairies en Zone Est et en priorité sur les ENS du département de la Moselle. Il conseille les exploitants sur la gestion des autres milieux naturels intéressants (haies, mares, prés-vergers...). Il constitue et rédige les contrats MAET prairies avec les exploitants et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 57 et le CEN de Lorraine, la DRAAF et la DDT en particulier sur les zones Natura 2000 de la Vallée de la Seille. Il poursuit et vérifie des inventaires de prairies remarquables et rédige le PAE 2013 sur les prairies de la zone Ouest du Parc.

PLAN DE FINANCEMENT

La DREAL pour 67 % du montant de l'opération et le Conseil Général de la Moselle pour 33 %.

BILAN DE L'ACTION

38 agriculteurs ont été rencontrés sur 65 de contactés. 22 se sont engagés, soit 33 % de taux de contractualisation, une valeur inférieure à l'année précédente (55 %). Une surface de 154 ha a donc été contractualisée sur les prairies remarquables en 2012. Les îlots engagés en 2012 forment un réseau contigu qui permet d'augmenter l'effet positif de telles mesures. En 3 ans, ce sont donc 737,8 ha qui ont été contractualisés par 99 exploitants en Moselle pour une somme de 1 042 072 euros. Cela ne représente cependant que 50 % des prairies ENS du territoire et 30 % des prairies remarquables du Parc. Les petites parcelles très disséminées, l'horizon flou de la PAC et la complexité des dossiers ne favorisant pas la contractualisation. Sur la vallée de la Seille, 398,94 ha ont été contractualisés pour 103 510 euros annuels sur 5 ans soit déjà plus de la moitié des surfaces contractualisées entre 2007 et 2010.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Conseil Général de la Moselle, DREAL, Chambre d'Agriculture de Moselle, DRAAF, DDT de Moselle, CEN de Lorraine.

CHIFFRES CLÉS

65 exploitants contactés pour les prairies hors Natura 2000.

22 contractualisations.

217 714 euros en contrat prairies mosellanes.

21 exploitants pour 538 ha et 62 464 euros pour la Vallée de la Seille.

CONTACTS PARC

Laurent GODÉ et Anne VIVIER



Prairies remarquables (Assenoncourt)

INTÉGRATION DE LA NOTION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

CONTEXTE DE L'ACTION

Au-delà du projet global d'aménagement des espaces constructibles, la démarche du PLU s'engage aussi vers la prise en compte des espaces non urbanisés : espaces naturels, agricoles et forestiers. Ces milieux représentent un potentiel indéniable à valoriser, que ce soit en termes de ressources, de cadre de vie, de paysage ou d'attractivité du territoire. Face au constat d'artificialisation du territoire français et de perte de biodiversité, le Grenelle de l'Environnement demande aujourd'hui aux collectivités territoriales d'agir pour freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels et de les relier entre eux pour maintenir la connectivité entre les espèces et les milieux. La « Trame Verte et Bleue » est un outil d'aménagement durable du territoire destiné à former un réseau écologique cohérent en conciliant les enjeux écologiques et l'aménagement du territoire/les activités humaines.

OBJECTIFS

Dans les documents d'urbanisme, conformément au code de l'urbanisme (articles L. 121-1 et suivants, L. 122-1-1, L. 123-1 et suivants), il est possible d'intégrer la notion de la TVB avec des objectifs de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation de ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. Le Syndicat Mixte du Parc souhaite donc décliner la TVB dans les documents d'urbanisme de son territoire en accompagnant les collectivités à son intégration.

DESRIPTIF

Le PnrL accompagne plusieurs projets de SCoT et PLU en proposant une méthodologie pour l'intégration des notions de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du diagnostic et du projet communal. Le premier projet abouti sur le territoire du Parc et en Lorraine est le PLU de Dieulouard arrêté en juin 2012, qui applique notamment l'indice « ce : corridor écologique » pour une meilleure prise en compte des réservoirs de biodiversité.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc : 3 360 €

BILAN DE L'ACTION

Elaboration d'une méthodologie d'étude et d'accompagnement qui s'inscrit dans plusieurs phases successives des procédures d'urbanisme : Porter à connaissance du Parc, diagnostic communal, élaboration du projet de développement durable, zonage et règlement. Elle aborde également des projets opérationnels comme la plantation de haies, d'arbres...



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Syndicat Mixte du SCoT Sud 54, du SCoTAM, les communes de Bonzée, Dieulouard, Flirey, Sanzey, les bureaux d'études Adeval, Asconit et Ecolor.

CHIFFRES CLÉS

Méthodologie proposée pour deux SCoT couvrant environ 90 communes du territoire Parc et au-delà ; une dizaine de communes en procédure PLU sensibilisées, trois PLU arrêtés.

CONTACTS PARC

Lucille ROBILLOT et Eszter ALBRECHT

Des opérations transverses au service du territoire

LES CHANTIERS ÉDUCATION ET ENVIRONNEMENT

CONTEXTE DE L'ACTION

Des chantiers de restauration ou d'entretien de milieux naturels associant les scolaires sont organisés par le Syndicat Mixte du Parc depuis de nombreuses années. C'était le cas par exemple des chantiers de dégagement d'embâcles du contrat de rivière Rupt-de-Mad conduits avec les collèges du Parc ou de protection des amphibiens.

OBJECTIFS

Les actions de gestion et valorisation des zones humides et des haies sont potentiellement très riches du point de vue éducatif et du point de vue formation professionnelle. Elles permettent une action concrète avec les jeunes qui en retireront un bénéfice pour leur action citoyenne ou plus directement pour leur futur métier. De plus, elles permettent une action rapide et efficace pour l'amélioration des habitats d'espèces et le renforcement des réseaux écologiques.

DESCRIPTIF

Depuis presque 10 ans, les élèves de Bac Pro de la Maison Familiale Rurale de Damvillers entretiennent annuellement la pelouse calcaire de Génicourt-sur-Meuse dans le cadre d'un atelier pédagogique contribuant à leur diplôme. Ils apprennent comment et pourquoi mettre en œuvre un plan de gestion d'un milieu naturel. Les élèves de Bac Pro « Gestion des milieux naturels et de la faune » ont réalisé la restauration des mares de la commune de Marbotte et de Ville-sur-Yron. Ils ont également participé à la plantation d'une haie sur une exploitation agricole de la commune de Royaumeix. Les élèves de BTS Gestion et protection de la Nature et de Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune ont quant à eux participé à la restauration de la pelouse calcaire de Lucey. Ils ont également pu se familiariser avec l'action communale. Avec les habitants et les acteurs locaux, des actions de protection des migrations d'amphibiens à Marbotte, des chantiers de création de mares à Ancy-sur-Moselle et de sélection de la végétation envahissante de la mare salée de Marsal contribuent concrètement à la protection des espèces et des milieux naturels.

PLAN DE FINANCEMENT

1 000 € : chantier de Génicourt-sur-Meuse financé par la Région Lorraine / budget du Parc. Participation des communes de Ville-sur-Yron, Ancy-sur-Moselle, Lucey et Marbotte à l'accueil des élèves au cours des journées de chantier (accueil, café, gâteaux, jus de fruit) et fourniture du matériel.

GAEC Romé à Royaumeix : achats des plants pour la haie et accueil des élèves sur une journée.

BILAN DE L'ACTION

Pelouse calcaire de Génicourt-sur-Meuse : entretien du site chaque année depuis 10 ans. Création d'une mare et entretien de deux sites à pelouse calcaire à Ville-sur-Yron. Re-creusement de deux mares et creusement de trois mares à Marbotte. Entretien de la pelouse calcaire de Lucey. Plantation de 400 m de haie sur la commune de Royaumeix (plantation sur une exploitation agricole le GAEC Romé).



PRINCIPAUX PARTENAIRES

MFR de Damvillers, Lycée Agricole de Pixérécourt à Malzéville, Communes de Ville-sur-Yron, Marbotte (Apremont-la-Forêt), Lucey, Marsal, Ancy-sur-Moselle, GAEC Romé, Office de Tourisme de Vic-sur-Seille et environs.

CHIFFRES CLÉS

3 pelouses calcaires, 7 mares et 400 m de haies, 6 communes.

CONTACTS PARC

Nicolas LAMBERT et Laurent GODÉ

LE SENTIER DE DÉCOUVERTE DES MILIEUX NATURELS DANS LES CARRIÈRES D'HOLCIM

CONTEXTE DE L'ACTION

Présentes surtout à la périphérie du territoire du Parc, les entreprises sont absentes des partenariats de projets du Parc naturel régional de Lorraine. Mis en relation avec la société Holcim de Héming par un administrateur de l'association Culture et Liberté gestionnaire du Relais des étangs à Languimberg, le Syndicat Mixte du Parc a associé ingénierie naturaliste à ingénierie éducative pour apporter son concours à l'interprétation d'un sentier de découverte des carrières de l'usine et à la sensibilisation des salariés de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Utiliser les richesses écologiques de la carrière de Holcim Héming pour créer un espace de découverte propre à ce milieu naturel ;
- Permettre à la cimenterie de Holcim Héming de se doter d'un outil pédagogique permettant à terme d'accueillir du public en lien avec les partenaires éducatifs du réseau « Entre Sarre et Seille » (organisation des partenaires du réseau Éducation en zone est du Parc).

DESCRIPTIF

- Inventaire de la faune et de la flore présentes sur la carrière de Holcim Héming afin d'identifier les grandes caractéristiques du site à mettre en avant sur le projet d'interprétation.
- Conception du projet d'interprétation en lien avec l'Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville (géologie, paléontologie), Carole Pourcher (illustratrice) et équipe du Parc (contenu de l'interprétation, conseil scientifique).
- Suivi de la mise en place de l'interprétation et formation des salariés de l'usine à la découverte du sentier. Une convention a été signée en 2011 entre le PnrL et Holcim Héming afin de définir le rôle de chacun des partenaires dans la mise en place du projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant total : 19 435 € - 100 % Holcim

12 115 € : dessins, illustrations, impression des panneaux (Carole Pourcher)

3 000 € : recherche, illustration des panneaux géologie / paléontologie (ADCPE)

4 320 € : inventaires naturalistes, interprétation du projet (Parc)

BILAN DE L'ACTION

Il s'agit du premier partenariat initié entre une entreprise et le service Éducation à l'environnement du Parc. Suite à l'inventaire partiel réalisé sur la carrière, 8 panneaux (accueil, évolution géologique du site, paléo environnement, milieu carrière, milieu friche, milieu zone humide, process ciment, truffière) ont été réalisés. Une première demi-journée de formation auprès d'une partie des salariés de l'usine s'est tenue le 26 octobre 2012.



PRINCIPAUX PARTENAIRES

Holcim Héming, ADCPE, Carole Pourcher, Relais des étangs de Languimberg, Réseau « Entre Sarre et Seille ».

CHIFFRES CLÉS

8 sorties de terrain pour inventorier le site et concevoir le projet.

CONTACTS PARC

Marc SAINT-PÉ et Laurent GODÉ

La vie du Syndicat Mixte

Le Parc de Lorraine est **géré par un Syndicat Mixte** composé :

- des 188 communes membres du PnrL
- des 8 villes-portes du Parc
- du Conseil Régional de Lorraine
- des Conseils Généraux de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- de la ville de Metz
- de la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy)

Le Syndicat Mixte du Parc comprend un organe délibérant, le **Comité Syndical** qui réunit des représentants élus de chacune des collectivités. Les communautés de communes ayant passé une convention de partenariat avec le Parc sont invitées à assister aux débats. Le Comité Syndical vote le budget et décide du programme d'actions annuel, définit les pouvoirs qu'il **délègue au Bureau Syndical**.

Le Bureau du Parc se réunit dans l'intervalle des séances du Comité Syndical.

Comité Syndical et Bureau, souverains dans leurs décisions, s'appuient néanmoins sur les avis éclairés des **Commissions** constituées des représentants des communes, associations, partenaires socio-économiques...

Le Parc de Lorraine dispose de 6 Commissions :

- Aménagement Durable du Territoire
- Environnement
- Education au Territoire
- Culture, Patrimoine et Tourisme
- Finances, Communication et Marque Parc
- Appel d'Offres

Comité Syndical et Bureau s'appuient également sur les travaux du **Conseil Scientifique**, du **Conseil Consultatif d'Orientation Culturelle**, et du **Conseil d'Orientation en Education au Territoire**. Ces trois instances consultatives ont pour mission de fournir au Président du Parc, au Comité Syndical et au Bureau des avis concertés, motivés et indépendants dans leurs domaines respectifs. Elles sont également chargées de proposer des orientations en matière d'études et de recherche dans le cadre des politiques d'intervention du Parc. Ces trois instances sont composées d'experts.

Par ailleurs, le Parc réunit annuellement tous les maires de son territoire dans le cadre de la **Conférence des Maires**.

L'Exécutif du Parc

Thibaut VILLEMIN

Président du PnrL

Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine

Gérard PELTRE

1^{er} Vice-Président en charge de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme et des dossiers relevant de l'International

Président de la Commission Culture, Patrimoine et Tourisme

Maire de Lachaussée

Christiane CONTAL

2^e Vice-Présidente en charge de l'Aménagement Durable du Territoire

Présidente de la Commission Aménagement Durable du Territoire

Maire de Pagny-sur-Moselle

Rémy HAMANT

3^e Vice-Président en charge de l'Environnement

Président de la Commission Environnement

Maire de Lindre-Basse

Marielle OLESINSKI

4^e Vice-Présidente en charge de l'Éducation au Territoire

Présidente de la Commission Education au Territoire

Maire-Adjointe de Metz

Dominique LORRETTE

Président des Commissions Finances, Communication et Marque Parc, et Appels d'Offres

Conseiller municipal de Novéant-sur-Moselle

Le Comité Syndical du Parc

Ont voix délibérative,

- **Conseil Régional de Lorraine** : Evelyne GAREAUX, Michèle GRÜNER, Edouard JACQUE, Jean-Pierre LIOUVILLE, Jean-Luc MANOURY, Jean-François THOMAS, Rachel THOMAS, Jullien VAILLANT, Thibaut VILLEMIN, Paola ZANETTI
- **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle** : Olivier JACQUIN
- **Conseil Général de Meuse** : Jean-Louis CANOVA
- **Conseil Général de Moselle** : André PERRIN
- **Communes de Meurthe-et-Moselle** : Christiane CONTAL, *Maire de Pagny-sur-Moselle*, François FORIN, *Maire de Lucey*, Emmanuel JEANPIERRE, *Maire de Hannonville-Suzémont*
- **Communes de Meuse** : Gilbert LECLAIR, *Adjoint au Maire de Vaux-les-Palameix*, Jean-Louis MASO, *Maire délégué de la commune de Bonzée*, Gérard PELTRE, *Maire de Lachaussée*
- **Communes de Moselle** : Thierry DUVAL, *Maire de Belles-Forêts*, Rémy

HAMANT, *Maire de Lindre-Basse*, Dominique LORRETTE, *Délégué de la commune de Novéant-sur-Moselle*

- **Ville de Metz** : Marielle OLESINSKI, *Maire-Adjointe de Metz*
- **Communauté Urbaine du Grand Nancy** : Claudine GUIDAT, *Vice-Présidente de la CUGN*
- **Villes-Portes** : Bernard MULLER, *Maire de Commercy*

Sont consultés,

- **Conseil de Développement du Pays du Val de Lorraine**: Henri POIRSON, *Président de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch et Maire de Dieulouard*
- **Conseil Économique et Social de Lorraine** : Philippe BURON-PILATRE, *Vice-Président, Délégué au Tourisme*
- **Conseil Scientifique du Parc** : François GUEROLD, *Président*
- **Office National des Forêts** : Marc DERROY, *Directeur de l'Agence Départementale de Meurthe-et-Moselle*
- **Fédération Régionale de la Chasse** : Gérard MATHIEU, *Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Meurthe-et-Moselle*
- **Fédérations Départementales de Pêche** : Guy SAPRANI, *Président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle*
- **Conservatoire des Sites Lorrains** : Alain SALVI, *Président*
- **Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles** : Olivier ROUSSELLE, *Représentant de la Fédération*
- **Centre Régional des Jeunes Agriculteurs** : en cours de désignation
- **Comité Régional du Tourisme** : Rachel THOMAS, *Présidente*
- **Comités Départementaux du Tourisme** : Jean-Michel KLAINE, *Directeur du Comité Départemental du Tourisme de la Moselle*
- **Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine** : Fabrice NOIROT, *Membre de la CRAL*
- **Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Lorraine** : Lucette COLLET, *Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse*
- **Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie** : Jean-René DUBOIS, *Titulaire, Directeur Général*, Martine KLATT, *Suppléante, Directeur Général-Adjoint*
- **Centre Régional de la Propriété Forestière Lorraine Alsace** : Marie-Alix de SARS, *Administrateur*

L'équipe du Parc

Les agents du Parc

Au 31 décembre 2012, le nombre d'agents en poste est de 38, répartis comme suit :

- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 8
- Agents en CDI : 16
- Agents en CDD : 11
- Mise à disposition par l'Education Nationale : 2
- Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1

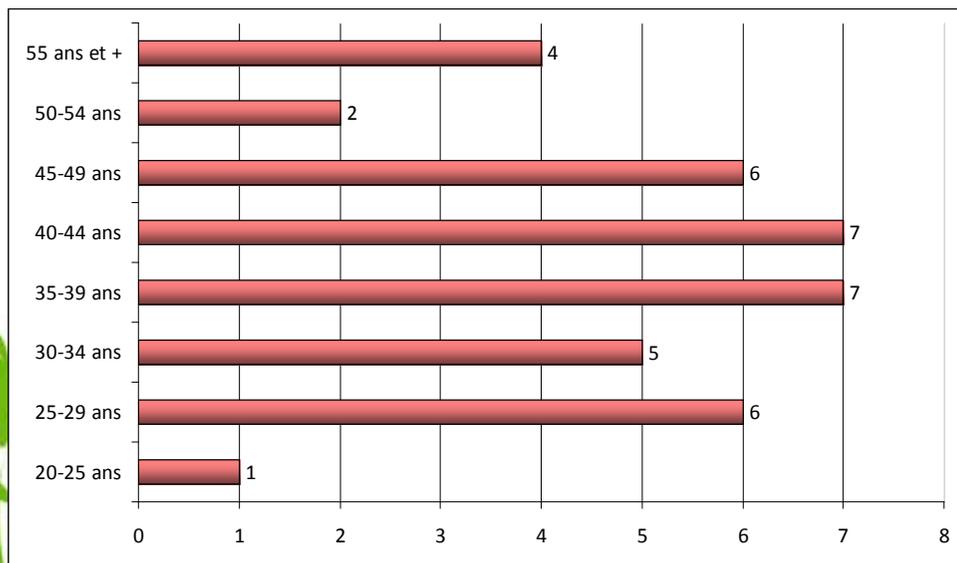
Soit 32,32 ETP (Equivalent Temps Plein).

Les stagiaires accueillis en 2012

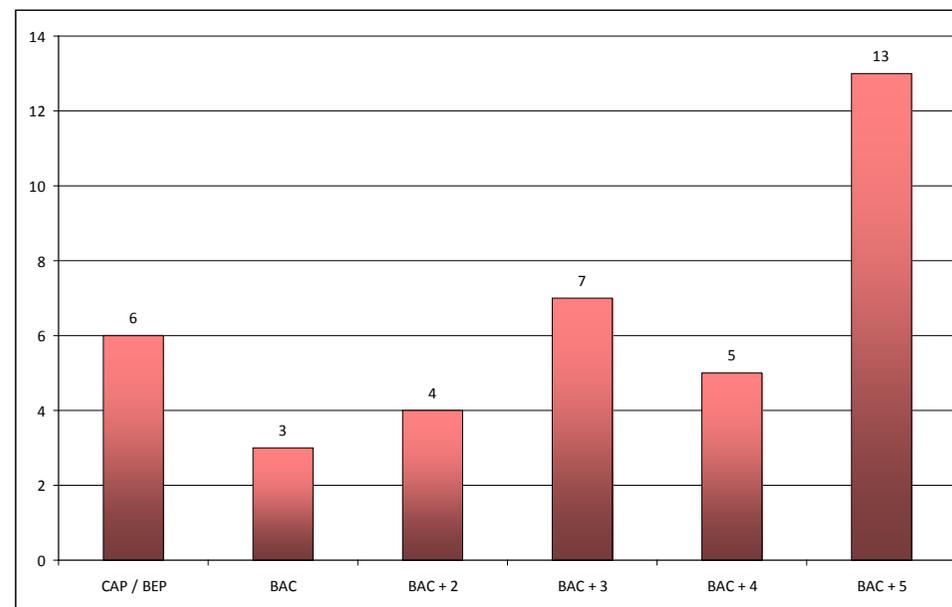
Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Parc a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 10, ils ont participé à des missions variées : réalisation de diagnostics environnementaux dans les campings du territoire, organisation du concours Prairies Fleuries, animation du Réseau des Boutiques du Parc, accompagnement du programme Connais ton Parc...

Sur les 10 stagiaires, 3 ont été accueillis en secrétariat.

Pyramide des âges



Le niveau de qualification des agents du Parc



La formation

En 2012, les agents du Parc ont suivi au total 6 formations sur des thématiques diversifiées.

Les formations ont principalement concerné l'agent en charge du Plan Climat Territorial et de l'Agenda 21, ainsi que les 2 agents en charge des programmes LEADER.

Cette année, le nombre de formations a été réduit suite à la surcharge de travail de l'équipe occasionnée par la révision de la Charte.

L'équipe du Parc

Mission Biodiversité et Milieux naturels



Guillaume COLINMAIRE
Directeur du PnrL
03 83 84 25 26
guillaume.colinmaire@pnr-lorraine.com



Béatrice GERBER
Assistante de Direction
03 83 84 25 25
beatrice.gerber@pnr-lorraine.com



Sandra HENRY
Remplacement de l'Assistante de Direction
03 83 84 25 25
sandra.henry@pnr-lorraine.com



Clémentine MERVELET
Responsable de communication
03 83 84 25 32
clementine.mervelet@pnr-lorraine.com



Thomas FLEURY
Assistant des missions Communication
et Aménagement Durable du Territoire
03 83 84 25 11
thomas.fleury@pnr-lorraine.com



Jean-Marc GAULARD
Chargé de la mise en place du PCT
et de l'Agenda 21
03 83 84 25 47
jean-marc.gaulard@pnr-lorraine.com



Laurent GODÉ
Chef de Mission
03 83 84 25 10
laurent.gode@pnr-lorraine.com



Aurélie TOUSSAINT
Chargée de l'eau et des milieux aquatiques
03 83 84 25 13
aurelie.toussaint@pnr-lorraine.com



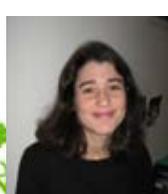
Johan CLAUS
Chargé des sites Natura 2000
Vallée du Rupt-de-Mad, Vallée de l'Esch,
Forêt de la Reine et Hauts de Meuse
03 83 84 25 16
johan.claus@pnr-lorraine.com



Mathieu JUNGER
Chargé des sites Natura 2000 Étang de Lachaussée
et zones voisines, Jarny, Mars-la-Tour, Annexes
hydrauliques de la Meuse et Hauts de Meuse
03 83 84 25 15
mathieu.junger@pnr-lorraine.com



Nelly WEBER
Chargée des sites Natura 2000
Étang de Mittersheim, Étang de Lindre
et Vallée de la Seille
03 83 84 25 19
nelly.weber@pnr-lorraine.com



Lucille ROBILLOT
Chargée des réseaux écologiques
03 83 84 25 35
lucille.robillot@pnr-lorraine.com



Olivier NOURRIGEON
Chargé de l'Observatoire du Patrimoine Naturel
03 83 84 25 36
olivier.nourrigeon@pnr-lorraine.com



Arnaud BRASSELE
Chargé de la base de données naturalistes
03 83 84 25 39
arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com

Mission Éducation au Territoire



Odile BEIRENS
Chef de Mission
Directrice-Adjointe du PnrL
03 83 84 25 40
odile.beirens@pnr-lorraine.com



Marc SAINT-PÉ
Adjoint au Chef de Mission
03 83 84 25 41
marc.saint-pe@pnr-lorraine.com



Nicolas LAMBERT
Responsable des programmes de terrain
03 83 84 25 44
nicolas.lambert@pnr-lorraine.com



Ronan JONCOUR
Responsable des outils pédagogiques
03 83 84 25 43
ronan-joncour@pnr-lorraine.com

L'équipe du Parc



Nathalie KLEIN

Chargée des classes Parc et de l'éco-consommation des centres d'hébergement
03 83 84 25 46
nathalie.klein@pnr-lorraine.com



Luc MOITRY

Professeur des écoles, mis à disposition du PnrL et chargé des relations avec l'Éducation Nationale (1^{er} degré)
03 83 84 25 45
luc.moitry@pnr-lorraine.com



Sylvie CHARLES

Professeur de Sciences et Vie de la Terre, mis à disposition du PnrL et chargée des relations avec l'Éducation Nationale (2^e degré)
03 83 84 25 42
sylvie.charles@pnr-lorraine.com



Anne PHILIPCZYK

Chargée de mission Paysage et Aménagement
03 83 84 25 18
anne.philipczyk@pnr-lorraine.com



Anne VIVIER

Chargée du développement de filières agricoles, économiques
03 83 84 25 17
anne.vivier@pnr-lorraine.com



Marion COLNET

Chargée de la révision de la Charte du Parc
03 83 84 25 14
marion.colnet@pnr-lorraine.com



Raphaël GOUILL

Chargé du diagnostic de territoire et du Système d'Informations Géographiques
03 83 84 25 37
raphael.gouill@pnr-lorraine.com



Jenny SAFFROY

Chargée de mission Tourisme Durable et Sports de nature
03 83 84 25 23
jenny.saffroy@pnr-lorraine.com



Julie DI GREGORIO

Chargée de l'animation du GAL LEADER Moselle Sud
03 83 84 25 30
julie.digregorio@pnr-lorraine.com



Coralie JEANCOLAS

Chargée de l'animation du GAL LEADER Ouest PnrL
03 83 84 25 30
coralie.jeancolas@pnr-lorraine.com

Mission Aménagement Durable du Territoire et Coopération Internationale



Stéphanie WINKEL HEINTZ

Chef de Mission
03 83 84 25 20
stephanie.winkelheintz@pnr-lorraine.com



Eszter ALBRECHT

Architecte - Urbaniste
03 83 84 25 33
eszter.albrecht@pnr-lorraine.com

Mission Vie du Territoire

✿ Tourisme



Sophie GIRAULT

Chef de Mission
03 83 84 25 30
sophie.girault@pnr-lorraine.com

✿ Culture



Sandrine CLOSE

Responsable de la diffusion et de la création culturelles
03 83 84 25 21
sandrine.close@pnr-lorraine.com



Dominique PIERRE

Assistante de la Mission Vie du Territoire
Gestionnaire du GAL LEADER Ouest PnrL
03 83 84 25 22
dominique.pierre@pnr-lorraine.com

Le budget 2012 du Syndicat Mixte

Le budget primitif du Syndicat Mixte du Parc a été voté par le Comité Syndical le 19 décembre 2011.

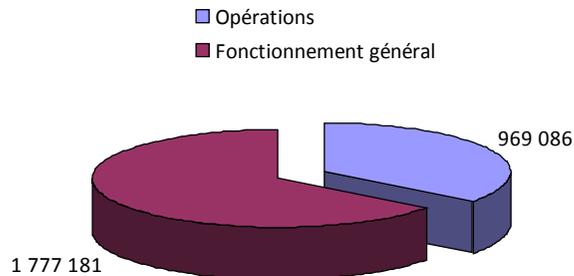
Le Syndicat Mixte du Parc peut conduire ses actions grâce à la participation financière de ses partenaires qui sont principalement l'État, la Région Lorraine, les Départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Moselle et ses adhérents.

En fonction des opérations, le Syndicat Mixte du Parc peut également compter sur le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'Europe.

Enfin, la recherche de mécénat (EDF, RTE, ADEME...) permet de soutenir des programmes spécifiques.

Le montant global du budget de l'exercice 2012 s'élève à 2 746 267 € en section de fonctionnement.

Budget 2012 du Parc (section de fonctionnement)



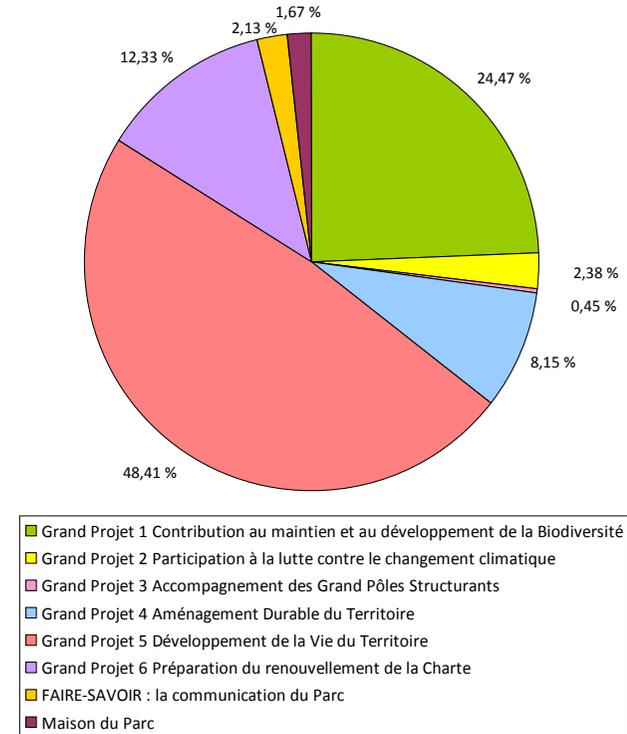
Répartition des recettes (fonctionnement)

Partenaires	Subventions
Région Lorraine	1 375 147
État / DREAL	150 200
Cotisations	142 142
Fonds européens	57 177
Divers	52 515
TOTAL	1 777 181

Répartition des recettes pour opérations

Partenaires	Subventions	%
Conseil Régional de Lorraine	235 334	24.28
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	20 000	2.06
Conseil Général de Meuse	14 000	1.44
Conseil Général de Moselle	56 000	5.78
Natura 2000	118 593	12.24
FEADER	34 541	3.56
Crédits LEADER	37 375	3.86
FEDER	28 699	2.96
DREAL	72 906	7.52
FNADT	31 000	3.20
DRAC Lorraine	1 500	0.15
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	32 592	3.36
Crédits RTE	15 300	1.58
Fondation EDF, GRT Gaz	13 900	1.43
ADEME	2 880	0.30
Structures locales	5 500	0.57
Caisse d'Épargne	10 000	1.03
Recette Education	1 600	0.17
Boutiques du Parc	1 120	0.12
Ingénierie et autofinancement PnrL	236 246	24.38
TOTAL	969 086	100

Budget par Grands Projets



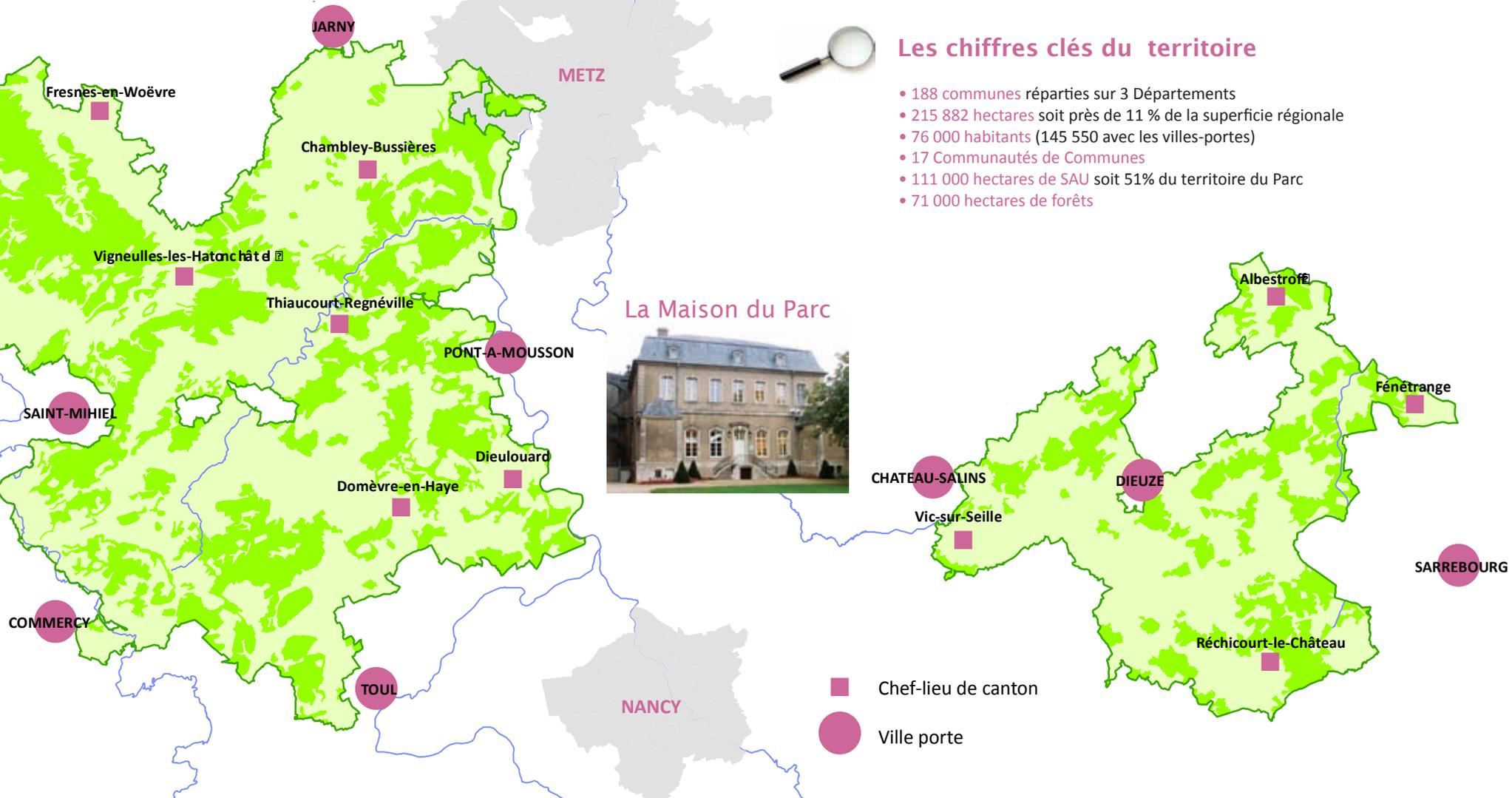
Carte d'identité du territoire



Les chiffres clés du territoire

- 188 communes réparties sur 3 Départements
- 215 882 hectares soit près de 11 % de la superficie régionale
- 76 000 habitants (145 550 avec les villes-portes)
- 17 Communautés de Communes
- 111 000 hectares de SAU soit 51% du territoire du Parc
- 71 000 hectares de forêts

La Maison du Parc



- Chef-lieu de canton
- Ville porte

Les 54 communes du Parc en Meuse

Apremont-la-Forêt, Bney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméreville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Mouilly, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-les-Champlon, Seuzey, Sommedieue, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Vignot, Xivray-et-Marvoisin

Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnauville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Damptvoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maldières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville

Les 57 communes du Parc en Moselle

Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gélu-court, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guéblange-les-Dieuze, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Mousse, Moyencic, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange

Glossaire

ADA : Agence Départementale d'Aménagement
ADCPE : Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
APF : Association des Paralysés de France
BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
CGA : Centre des Groupements des Agrobiologistes
CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
Codecom : Communauté de Communes
CPEPESC : Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères
CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRPF : Centre Régionale de la Propriété Forestière
CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
CUGN : Communauté Urbaine du Grand Nancy
DATAR : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DDT : Direction Départementale des Territoires
DIRRECTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DocOb : Document d'Objectifs
DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF : Électricité de France
ENS : Espace Naturel Sensible
EPL : Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
ETP : Équivalent Temps Plein
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural
FFC : Fédération Française de Cyclisme
FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL : Groupe d'Action Locale
IPB : Indice de la Biodiversité Potentielle
LGV : Ligne à Grande Vitesse
LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
MFR : Maison Familiale Rurale
OMA : Office Municipal pour l'Animation
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts

PAC : Politique Agricole Commune
PAE : Programme Agro-Environnemental
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PNR : Parc Naturel Régional
RNR : Réserve Naturelle Régionale
RTE : Réseau de Transport d'Électricité
SCAP : Stratégie de Création d'Aires Protégées
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SCoTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
SIG : Système d'Informations Géographiques
TVB : Trame Verte et Bleue
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZPS : Zone de Protection Spéciale



une autre vie s'invente ici...



Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



La Région
Lorraine



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Maison du Parc - Logis Abbatial
Rue du Quai - BP 35
54702 Pont-à-Mousson cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
Fax : 03 83 81 33 60

Site internet : www.pnr-lorraine.com

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



Directeur de la publication : **Thibaut VILLEMEN**
 Directeur de la rédaction : **Guillaume COLINMAIRE**
 Rédaction / Conception : **PNR de Lorraine / Clémentine MERVELET / Marion COLNET**
 Illustrations : **Microstockfish - fotolia.com / Laurence SCHLUTH / Claire PELOSATO / Anne BRONNER**
 Impression : **Imprimerie L'Huilier / FLORANGE 57192**
Imprimé sur papier PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)
 Crédits photographiques : **PNR de Lorraine / Noël BRION / Phoebe MEYER / Jérôme DAO / Ewald JAUSSAUD / Mélanie PIROUX / Ioana ANCA DUNCA / Ghislain GAD**

